



Fiches de cours
2021-2022

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

www.enpq.qc.ca



École nationale de police du Québec

Québec 



École nationale
de police du
Québec

Q English
Nous joindre

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

201-101-19 - Coaching individualisé en conduite d'un véhicule d'urgence

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1 à 3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de raffiner sa compétence *Conduire un véhicule de police* sur le plan des connaissances, des savoir-faire (techniques de conduite, traverse d'intersection, etc.) et des savoir-être (attitudes).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se veut une mise à niveau de l'étudiant éprouvant des difficultés en conduite lors de l'utilisation d'un véhicule d'urgence et nécessitant une évaluation par un instructeur en conduite, du coaching et une application concrète sur le terrain, de préférence dans son environnement de travail.

Contenu

Position de conduite et ajustement des équipements — Vérification du véhicule — Temps de perception/réaction — Attitudes et comportements au volant (courtoisie, conduite sécuritaire, etc.) — Cinq préceptes visuels du système Smith — Conduite commentée — Techniques de courbe et de freinage — Figures de précision

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais fixe pour le groupe	910 \$	Sur demande
Frais variable par étudiant	28 \$	Sur demande

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Cette formation est offerte en hors établissement. Des frais d'hébergement s'appliqueront si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
05 juillet 2021



[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

201-102-19 - Conduite d'un véhicule tirant une remorque

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui conduit un véhicule tirant une remorque de développer des comportements sécuritaires et des habiletés particulières dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir un véhicule tracteur (pick-up) et une remorque, idéalement, l'ensemble qui sera utilisé lors de la formation *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18].

Cette formation s'applique à l'utilisation d'une remorque qui ne nécessite pas de permis spécial de circulation délivré par le ministère des Transports du Québec ou qui ne nécessite pas de ronde de sécurité (RDS) en raison du poids nominal brut (PNBV) de la remorque ou du véhicule tracteur qui est inférieur à 4 500 kg.

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le drapeau rouge ou le feu rouge et les systèmes d'attache et d'arrimage.

Veuillez consulter le [document de référence pour le conducteur d'un véhicule tirant une remorque](#)  (1.6 Mo).

Contenu

Conduire un véhicule tirant une remorque de façon sécuritaire — Coupler et découpler une remorque en adoptant des comportements sécuritaires — Normes d'arrimage et application — Code de la sécurité routière

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais de formation *	740 \$	Sur demande

* Si une organisation participante ¹ souhaite faire former un deuxième participant, dans la même journée, des frais additionnels de 353 \$ s'appliqueront. Ces frais seront fournis sur demande pour une même organisation non participante ².

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Cette formation est offerte en hors établissement. Des frais d'hébergement s'appliqueront si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Patrouille nautique - Bloc 2 [210-303-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

201-103-19 - Conduite d'un véhicule tirant une remorque exigeant un permis ou une ronde de sécurité

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	2
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui conduit un véhicule tirant une remorque nécessitant un permis spécial de circulation délivré par le ministère des Transports du Québec ou nécessitant une ronde de sécurité (RDS) de développer des comportements sécuritaires et des habiletés particulières dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir un véhicule tracteur (pick-up) et une remorque, idéalement, l'ensemble qui sera utilisé lors de la formation *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18].

Cette formation concerne l'utilisation d'une remorque qui nécessite un permis spécial de circulation délivré par le ministère des Transports du Québec en raison de la largeur de la remorque et de son chargement ou qui nécessite une ronde de sécurité (RDS) en raison du poids nominal brut (PNBV) de la remorque ou du véhicule tracteur qui est de 4 500 kg ou plus.

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le drapeau rouge ou le feu rouge, les systèmes d'attache et d'arrimage, le permis spécial de circulation original à bord, le livret de ronde de sécurité et le gyrophare jaune clignotant ayant un rayon d'action de 360 degrés.

Veuillez consulter le [document de référence pour le conducteur d'un véhicule tirant une remorque PDF](#) (1.6 Mo).

Contenu

Conduire un véhicule tirant une remorque de façon sécuritaire — Coupler ou découpler une remorque en adoptant des comportements sécuritaires — Normes d'arrimage et application — Règlement sur le permis spécial de circulation — Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers — Code de la sécurité routière

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais fixe pour le groupe	910 \$	Sur demande
Frais variable par étudiant	28 \$	Sur demande

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Cette formation est offerte en hors établissement. Des frais d'hébergement s'appliqueront si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- *Patrouille nautique - Bloc 2* [210-303-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

201-201-18 - Conduire un véhicule d'urgence - Niveau 2

Durée du cours	39 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Conduire un véhicule d'urgence en utilisant des techniques de conduite avancée.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Les jours 4 et 5 de la formation se déroulent à Sanair par conséquent, l'hébergement et les repas des participants sont sous la responsabilité et au frais des organisations policières.

Le matériel pédagogique est accessible sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré. Trente (30) jours seront octroyés, suite à la fin de la formation, pour compléter les travaux. Ce cours est un préalable au cours : *Conduite un véhicule d'urgence - Le moniteur* [201-601-18].

Contenu

Exécuter des techniques de freinage — Exécuter une technique de courbe — Utiliser des techniques de conduite adaptées à un déplacement comportant des figures de précision — Contrôler le véhicule en situation de dérapage — Apprécier sa performance de conduite

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais de formation	1 575 \$	3 385 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement et les repas des participants sont sous la responsabilité et aux frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur* [201-601-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

07 octobre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

201-601-18 - Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur

Durée du cours	36 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de superviser des séances de formation visant le maintien des compétences de base dans le domaine de la conduite automobile (conduite préventive et conduite d'urgence).

Préalable(s)

- *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16] ou *Animateur* [232-201-06] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Conduire un véhicule d'urgence - Niveau 2* [201-201-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Avoir un excellent dossier en conduite selon son organisation policière.

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Diagnostiquer les problématiques en conduite — Planifier des activités de mise à niveau en conduite — Animer des activités de mise à niveau en conduite — Procéder à l'évaluation certificative — Apprécier ses interventions de moniteur

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais de formation	1 575 \$	3 385 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement et les repas des participants sont sous la responsabilité et aux frais des organisations.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur - Requalification* [201-602-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
07 octobre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

201-602-18 - Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	1,5 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maintenir ses compétences à superviser des séances de formation visant le maintien des compétences de base dans le domaine de la conduite automobile (conduite préventive et conduite d'urgence).

Préalable(s)

- Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur [201-601-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Test éliminatoire comportant deux essais à l'arrivée. L'échec du test signifie que le candidat ne pourra pas suivre la requalification et qu'il devra être inscrit au cours des semaines suivantes à une formation d'appoint puis se soumettre à nouveau au test éliminatoire. Par la suite, il devra se requalifier en planifiant et en animant des activités de mise à niveau. La durée de cette formation d'appoint est d'une journée.

Contenu

Déplacement d'urgence — Traverse d'intersection non prioritaire — Parcours de figures de précision — Retour sur l'expérience de moniteur de conduite — Diagnostiquer une problématique de conduite — Planifier et animer des activités de mise à niveau — Maîtrise des connaissances et des habiletés techniques lors d'activités de formateur — Évaluer des apprentissages — Trousse du moniteur — Aspects légaux liés à la conduite d'urgence

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	569 \$	1 236 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	727 \$	1 460 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
07 octobre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

202-201-11 - Stratégies proactives

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	7 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	16 à 20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Sur la base d'une connaissance approfondie des stratégies de rapprochement, de prévention de résolution de problèmes et de partenariat, l'étudiant sera apte à analyser les enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne de son territoire et à intervenir de façon proactive afin de proposer leur prise en charge.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.
- Occuper ou être appelé à occuper une fonction spécifique à une ou l'autre des quatre composantes de l'approche de police communautaire (*la prévention, le rapprochement avec le citoyen, la résolution de problèmes et le partenariat*).

Particularité(s)

Les travaux hors classe sont faits sur les heures régulières du quart de travail. Pas de travaux en soirée.

Trente (30) jours sont octroyés, suite à la fin de la formation, pour compléter les travaux.

Contenu

Tâches génériques en police communautaire — Leadership et qualifications professionnelles spécifiques — Cadre administratif et législatif — Enjeux de sécurité — Analyse du besoin — Stratégies d'intervention en prévention, rapprochement avec le citoyen, résolution de problèmes et partenariat — Prévention de la criminalité et promotion de la sécurité — Niveaux et types de prévention — Cibles de la prévention — Facteurs de risque et de protection — Promotion/prévention en milieu scolaire — Méthodologies de développement en rapprochement, prévention et résolution de problèmes — Évaluation — Partenariat stratégique — Enjeux communicationnels

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	761 \$	1 216 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 156 \$	1 776 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

203-104-16 - Référentiel sur les biens infractionnels

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	S.O.
Travaux obligatoires hors classe	S.O.
Nombre de places	S.O.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cet outil de référence a été développé par l'École nationale de police du Québec en collaboration avec le Bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi qu'avec la Section de la récupération des actifs criminels de la Sûreté du Québec et comprend une série de capsules portant sur la saisie de biens infractionnels.

Ce référentiel vise à informer les patrouilleurs et les enquêteurs afin de les soutenir dans leurs interventions lors de situations où les dispositions légales leur permettront de saisir des biens à titre de biens infractionnels.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation "EN LIGNE" comprenant une série de 10 capsules. Chaque capsule est composée d'un volet visuel complété par un volet textuel.

Contenu

- Accueil
- Notions de base
 - Le soutien du DPCP (Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales)
 - Définition des concepts (Biens infractionnels et produits de la criminalité)
- Situations
 - Trafic de stupéfiants
 - Vol qualifié
 - Alcool au volant
 - Plantation
 - Introduction par effraction
- Travail du patrouilleur
 - Outils d'enquête
 - Impacts sur les prévenus
 - Test de proportionnalité

Tarif par étudiant 2021-2022

Tarif à venir.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

203-106-16 - Actualisation des connaissances juridiques du patrouilleur

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur ses pouvoirs d'arrestation, de détention, de remise en liberté et de fouille. Des mises en situation amèneront les participants à discuter et à réfléchir sur leurs pouvoirs et leurs limites lorsque surviennent des situations de patrouille parfois courantes, mais souvent inhabituelles.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Arrestation sans mandat — Arrestation avec mandat — Arrestation autorisée par le Code de procédure pénale — Arrestation dans une maison d'habitation et le mandat d'entrée — Fouille accessoire à l'arrestation — Détention pour fins d'enquête et ses limites — Intervention en matière de violence conjugale — Dossiers de capacité affaiblie impliquant des multirécidivistes — Bertillonnage — Dossiers de nature civile

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais fixe pour le groupe	1 380 \$	Sur demande
Frais variable par étudiant	31 \$	Sur demande

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Cette formation est offerte en hors établissement. Des frais d'hébergement et pour l'utilisation des locaux s'appliqueront si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

203-107-17 - Intervenir sécuritairement auprès d'une personne en crise

Durée du cours	14 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer des notions touchant aux stratégies de communication dont la désescalade, la gestion du stress et le contrôle des émotions en situation de crise dans un contexte d'emploi de la force.

Participer à des interventions policières simulées axées sur des réalités complexes dans un contexte de tension sociale (citoyen non coopératif) et d'intervention auprès de personne dont l'état mental est perturbé.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force et Formulaire — Communication — Gestion du stress — Suicide par personne interposée — Notion de périmètre mobile — Délire agité — Règle du 21 pieds — Analyse et débriefing de vidéos — Simulations avec mises en situation — Principes tactiques — Principes de défense

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	375 \$	641 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	533 \$	865 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

203-108-17 - Intervenir conjointement auprès d'une personne en crise



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	21 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cette formation a été développée selon une approche multidisciplinaire ou l'interaction d'un travailleur social et d'un instructeur policier permet à l'étudiant de s'approprier des notions de désescalade, de communication tactique, de gestion du stress et du contrôle des émotions en situation de crise dans un contexte de l'emploi de la force. De plus, cette formation permet la mise en application des notions de base en amenant l'étudiant de participer à des jeux de rôles dans lesquels sont abordés des interventions policières axées sur des réalités complexes touchant spécifiquement au contextes d'isolement, d'éloignement, de tension sociale (citoyen non coopératif) et aux interventions auprès de personnes en situation de crise.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

La désescalade — La communication tactique — L'attitude professionnelle — Les habiletés relationnelles (l'écoute active, l'empathie et le climat de confiance) — Les phases de la communication (désamorcer, convaincre, résoudre) — Exposé interactif — Jeux de rôles — Rétroaction

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

203-110-19 - Capsules interactives - Intervention en contexte de violence conjugale (en ligne)

Durée du cours	30 min
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre un maintien et une mise à jour des pratiques à privilégier lors d'interventions en contexte de violence conjugale. Sensibiliser les participants à l'égard des stratégies adaptées lors d'interventions auprès des hommes.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Les capsules interactives proposées s'inscrivent dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* du gouvernement du Québec. Les ressources proposées ont été élaborées en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Gouvernement du Québec et la Sûreté du Québec. Elle se déploie dans les organisations par le biais d'animateurs et prend la forme de courtes vidéos interactives.

Contenu

Situation de la violence conjugale aujourd'hui – Sensibilisation à la violence pouvant être subie par des hommes – Intervention policière auprès d'hommes acteurs de violence conjugale – Ressources de soutien offertes aux hommes en contexte de violence conjugale

Tarif par étudiant 2021-2022

Aucun frais.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 mai 2019

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

203-201-10 - Actualisation des compétences du patrouilleur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux préalables en ligne	1,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à actualiser ses compétences opérationnelles, d'une manière où il est pleinement et directement impliqué en tant que patrouilleur dans différents contextes dans lesquels il peut être appelé à intervenir dans le cadre de ses fonctions. Tirant profit des méthodes et des stratégies de l'approche expérientielle, il sera appelé à prendre une part active lors de situations en entraînement de base ou encore lors de situations en réalité simple et complexe.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Un pré-test en ligne d'une durée de 1,5 h devra être complété dans l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

Étant intimement lié aux compétences initiales d'un patrouilleur, ce cours s'inscrit comme étant une suite logique dans une démarche de maintien des compétences. L'étudiant aura à tenir un rôle actif dans sa démarche d'actualisation. Cela lui donnera l'occasion de profiter d'un coaching personnalisé et de groupe, d'un recadrage technique, méthodologique et opérationnel.

Ce cours est axé sur les réalités complexes (Intensité physique et émotive – Imprévisibilité – Éléments stressants, etc), intégrant un contexte de tension sociale (Citoyen non coopératif) et d'intervention auprès de personnes dont l'état mental est perturbé.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Appropriation des modèles opératoires - Techniques de mises de menottes - Techniques de contrôle articulaire - Techniques de contrôle par l'encolure - Techniques d'intervention en équipe - Communication - Techniques de fouille d'une personne - Techniques de déplacement tactique et de fouille d'une pièce - Aspect juridique - Stress - Préparation mentale - Notions de base en interception et poursuites policières - Poursuites à pied - Capacité d'endurance - Mises en situation sur diverses thématiques

Entraînement en réalité simple et complexe : interception d'un véhicule à risque faible, modéré et élevé, intervention dans différents contextes (violence conjugale, santé mentale, plainte de bruit, etc.)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 496 \$	2 450 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	2 286 \$	3 570 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
12 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-001-17 - Journée d'information en cinémométrie

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	35
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière de cinémométrie laser et Doppler reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École nationale de police du Québec de participer à une activité, afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Cinémomètre Doppler – L'instructeur [206-703-20]
- Cinémomètre laser – L'instructeur [206-701-20]

Exigence(s)

- Être moniteur ou instructeur actif dans une organisation policière.

Particularité(s)

Ce cours requiert des discussions sur les trousse de formation.

Le participant à cette journée d'information aura une mention de cette participation inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Connaissances sur la cinémométrie en regard des modifications et mises à jour

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, à l'automne 2020, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 35 s'élève à 93 \$. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-202-06 - Cinémomètre laser

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et l'application de la Loi — Principes de base du cinémomètre laser — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - Requalification [206-302-06]
- Cinémomètre laser - Le moniteur [206-601-16]

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-207-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre Doppler dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Principes de base du cinémomètre Doppler — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification [206-301-15]
- Cinémomètre laser - Notions spécifiques [206-303-06]
- Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification [206-305-15]
- Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification [206-308-17]
- Cinémomètre laser - Le moniteur [206-601-16]
- Cinémomètre Doppler - Le moniteur [206-603-15]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-208-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre Doppler dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant ayant suivi cette formation n'est pas apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Principes de base du cinémomètre Doppler — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - Notions spécifiques [206-303-06]
- Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification [206-305-15]
- Cinémomètre Doppler stationnaire - Mise à niveau et requalification [206-306-15]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-301-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- La requalification est conditionnelle à la réussite d'un test diagnostic à effectuer dès le début du cours ainsi qu'à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. L'étudiant qui aura échoué au test diagnostic (note de passage : 60 %) ne sera pas autorisé à poursuivre le processus de requalification, mais aura droit à une reprise 30 jours après l'échec du test. Durant cette période, sa qualification est suspendue et il ne peut donc pas utiliser un cinémomètre Doppler. S'il y a échec lors de la reprise du test diagnostic ou de l'épreuve certificative, l'étudiant devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] en entier.
- Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5^e année de sa formation peut être requalifié par un moniteur durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification* [206-308-17] donnée par un instructeur pour une période d'au plus 18 mois, soit le 31 décembre de la 7^e année de sa qualification.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06]
- Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-301-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [206-201-06] ou Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre [206-207-15].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- La requalification est conditionnelle à la réussite d'un test diagnostic à effectuer dès le début du cours ainsi qu'à l'atteinte de tous les indicateurs minimaux énoncés sur la grille d'évaluation certificative. L'étudiant qui aura échoué au test diagnostic (note de passage : 60 %) ne sera pas autorisé à poursuivre le processus de requalification, mais aura droit à une reprise 30 jours après l'échec du test. Durant cette période, sa qualification est suspendue et il ne peut donc pas utiliser un cinémomètre Doppler. S'il y a échec lors de la reprise du test diagnostic ou de l'épreuve certificative, l'étudiant devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] en entier.
- Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5^e année de sa formation peut être requalifié par un moniteur durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification* [206-308-17] donnée par un instructeur pour une période d'au plus 18 mois, soit le 31 décembre de la 7^e année de sa qualification.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - Notions spécifiques [206-303-06]
- Cinémomètre laser - L'instructeur [206-701-20]
- Cinémomètre Doppler - L'instructeur [206-703-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-302-06 - Cinémomètre laser - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser.
- Réussir le « Test diagnostique » à l'arrivée avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser – Notions spécifiques* [206-303-06], selon le cas.
- L'étudiant qui échoue au « Test diagnostique » a droit à une reprise 30 jours plus tard.
- Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5e année de sa formation peut être requalifié par un moniteur durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre laser tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre laser - Mise à niveau et requalification* [206-307-16] donnée par un instructeur pour une période d'au plus 18 mois, soit le 31 décembre de la 7e année de sa qualification.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre laser — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-303-06 - Cinémomètre laser - Notions spécifiques

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- *Cinémomètre Doppler* [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler - Requalification* [206-301-07] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification* [206-305-15]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel sur les infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Présentation des appareils et exercices supervisés — Rappel des éléments importants du témoignage à la Cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Cinémomètre laser - Requalification* [206-302-06]
- *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-305-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- *Cinémomètre Doppler* [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- Réussir le « Test diagnostique » à l'arrivée avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].
- L'étudiant qui échoue au « Test diagnostique » a droit à une reprise 30 jours plus tard.
- Un étudiant dont la qualification est expirée le 31 décembre de la 5e année de sa formation peut être requalifié par un moniteur durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six (6) mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié. Passé le délai de six (6) mois sans être requalifié, un opérateur devra suivre la formation de deux (2) jours *Cinémomètre Doppler stationnaire – Mise à niveau et requalification* [206-306-15] donnée par un instructeur pour une période d'au plus 18 mois, soit le 31 décembre de la 7e année de sa qualification.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant qui suit cette formation ne sera plus apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Un étudiant dont la qualification est expirée au 31 décembre de la cinquième année de sa formation peut être requalifié par un moniteur durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06]
- *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-306-15 - Cinémomètre Doppler stationnaire - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant qui suit cette formation ne sera plus apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 18 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20]
- Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-307-16 - Cinémomètre laser - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-203-06]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser.
- Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou le *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-203-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 18 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-203-06].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre laser tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre laser — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-308-17 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- Cinémomètre Doppler [206-201-06] ou Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre [206-207-15]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours. Note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 5 ans.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 18 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération — Identification d'une aire d'opération — Utilisation du cinémomètre Doppler — Rédaction du constat et des formulaires — Manipulation adéquate de l'appareil — Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Cinémomètre laser - L'instructeur [206-701-20]
- Cinémomètre Doppler - L'instructeur [206-703-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-701-20 - Cinémomètre laser - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre laser et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Cinémomètre laser* [206-202-06] ou *Cinémomètre laser - Requalification* [206-302-06] ou *Cinémomètre laser - Notions spécifiques* [206-303-06]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser – Requalification* [206-302-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Démonstration — Témoignage à la cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et du corps de police — Exposé de l'étudiant — Travaux pratiques — Aptitudes à évaluer

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	450 \$	965 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	687 \$	1 301 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Cinémomètre laser - L'instructeur - Requalification* [206-702-20]

- *Journée d'information en cinémométrie* [206-001-17]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-702-20 - Cinémomètre laser - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser - Le moniteur* [206-201-16], *Cinémomètre laser - Le moniteur* [206-602-16] ou *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-702-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Réussir le « Test diagnostique » à l'arrivée avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre laser - L'instructeur* [206-701-20] après avoir réussi le cours *Cinémomètre laser - Requalification* [206-302-06].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec ou sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Révision des principes d'enseignement — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	135 \$	295 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	214 \$	407 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-703-20 - Cinémomètre Doppler - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre Doppler et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Cinémomètre Doppler* [206-201-06] ou *Cinémomètre Doppler - Requalification* [206-301-07] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [206-207-15] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15] ou *Cinémomètre Doppler et stationnaire mobile rencontre - Mise à niveau et requalification* [206-308-17]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation advenant un résultat inférieur à 60 %, le candidat devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification* [206-208-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle du moniteur — Planification d'activités d'enseignement et d'apprentissage — Animation d'une activité — Évaluation d'une performance — Appréciation de la trousse du moniteur

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	450 \$	965 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	687 \$	1 301 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Journée d'information en cinémométrie* [206-001-17]
- *Cinémomètre Doppler- L'instructeur - Requalification* [206-704-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 novembre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

206-704-20 - Cinémomètre Doppler - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- Cinémomètre Doppler - Le moniteur [206-603-15] ou Cinémomètre Doppler - L'instructeur [206-703-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler - L'instructeur* [206-703-20] après avoir réussi le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [206-301-15].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec ou sur l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Révision des principes d'enseignement — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	135 \$	295 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	214 \$	407 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

207-201-07 - Photomètre

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés et des connaissances pratiques afin d'utiliser le photomètre de façon professionnelle en respectant les aspects légaux qui régissent son utilisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Utilisation du photomètre dans l'ensemble des interventions policières — Préparation du matériel — Opération — Rédaction du constat d'infraction — Témoignage à la cour

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Photomètre - Le moniteur [207-601-07]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 juillet 2019

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

207-701-20 - Photomètre - L'instructeur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme utilisateurs de photomètre et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Photomètre* [207-201-07]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur du photomètre et du fonctionnement interne — Principe d'analyse — Spécifications des appareils — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Témoignage à la cour et jurisprudence — Rédaction des rapports — Supervision et coaching — Exposé animation — Aptitudes à évaluer

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	241 \$	515 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	399 \$	739 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Photomètre - L'instructeur - Requalification* [207-702-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

207-702-20 - Photomètre - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs du photomètre.

Préalable(s)

- Photomètre - Le moniteur [207-601-07] ou Photomètre - L'instructeur [207-701-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rappel des principes de fonctionnement du photomètre — Considérations légales — Exercices d'évaluation d'un opérateur de photomètre — Instructions de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	156 \$	336 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	235 \$	448 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

208-201-18 - Techniques d'enquête de collision

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer des habiletés professionnelles quant à l'utilisation de méthodes et de techniques d'enquête relatives à une collision.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Structure d'intervention philosophie et rôle — Chaîne des événements — Examen de la scène et du véhicule — Introduction aux notions de coefficient de frottement et d'estimations de vitesse — Détection de cas de fraudes — Mises en situation (Étude de cas — Étude et présentations) — Aspect juridique — Sorties extérieures (circuit routier) — Vérification mécanique — Fermeture de route — Rédaction de rapport

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	867 \$	1 395 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 262 \$	1 955 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Technique d'enquête de collision - Mise à niveau* [208-101-16]
- *Croquis et mesures* [208-303-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

208-202-18 - Dessin de scène d'événement assisté par ordinateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de dessiner, d'imprimer et/ou de tracer un croquis à l'échelle d'une scène d'événement.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

- Connaître la méthode de mesure par coordonnées.
- Être familier avec l'environnement Windows.
- L'étudiant doit apporter un ou des dossier(s) inactif(s) de son organisation.

Contenu

Dessin assisté par ordinateur — Gestion des fichiers de dessin — Création de texte — Édition d'objets — Traçage et impression de croquis — Relevés de scène à partir de cas réels — Animation sur un dossier réel — Gestion et confection de croquis d'un dossier de son organisation

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 164 \$	1 942 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 559 \$	2 502 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

208-203-12 - Relevé de scène d'événement à l'aide de l'appareil de mesure au laser

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de décrire, d'installer et de manipuler adéquatement l'appareil de mesure au laser "Impulse 200 LR", d'utiliser le logiciel Pocket Zone, d'effectuer un relevé de scène d'événement avec l'Impulse 200 LR et son encodeur et finalement de procéder au transfert des données de l'appareil vers un ordinateur.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

- Être familier avec un ordinateur et certaines notions de base en informatique telles que la création de répertoires, la sauvegarde et la suppression de fichiers.

Contenu

Familiarisation avec l'Impulse 200 LR, l'Angle Encoder et le TDS Recon — Différents types de mesures effectuées par l'appareil — Utilisation du logiciel Pocket Zone — Résolution de problèmes techniques

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juillet 2018

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

208-303-18 - Croquis et mesures

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux préalables en ligne (non inclus dans la durée du cours)	2,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maîtriser les diverses méthodes de prise de mesures (coordonnées et triangulation) afin de les appliquer dans la réalisation d'un dessin proportionné.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Un travail préparatoire d'une durée de 2,5 h devra être complété en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). À noter que 4 semaines sont octroyées pour compléter ce travail.

Contenu

Notions relatives aux coordonnées — Prise de mesures dans diverses situations (rectilignes et courbes) — Application des diverses notions dans la réalisation de croquis proportionnés de scène d'événement

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	449 \$	718 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	607 \$	942 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

208-304-18 - Imagerie numérique judiciaire appliquée à l'enquête de collision

Durée du cours	12 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux préalables en ligne (non inclus dans la durée du cours)	3,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'améliorer ses connaissances et ses habiletés à utiliser un appareil numérique dans des situations complexes, soit sous la pluie, la neige et particulièrement en basse luminosité, lors d'une intervention relative à une collision.

Préalable(s)

- Techniques d'enquête de collision [208-201-18]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant doit avoir en sa possession un appareil photographique numérique ainsi qu'un flash externe.

Un travail préparatoire d'une durée de 3,5 h devra être complété en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). À noter que 4 semaines sont octroyées pour compléter ce travail.

Contenu

Notions de base en photographie – Composantes d'un appareil – Manipulation et utilisation d'un appareil – Photographie en basse luminosité – Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	439 \$	718 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	597 \$	942 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-105-13 - Alco-Sensor FST

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation de l'appareil Alco-Sensor FST approuvé par le Code criminel et par règlement sur les appareils de détection de l'alcool.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Messages de diagnostic — Pouvoirs et devoirs — Témoignage à la cour — Formulaires

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	114 \$	182 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	193 \$	294 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Alco-Sensor FST - Le moniteur [209-606-13]
- Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage [209-106-13]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-106-13 - Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil Alco-Sensor FST.

Préalable(s)

- Alco-Sensor FST [209-105-13]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Normes d'entretien d'utilisation et de formation de l'appareil de détection d'alcool approuvé Alco-Sensor FST — Étalonnage de l'Alco-Sensor FST — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation de l'appareil — Témoignage à la cour — Formulaires

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	154 \$	246 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	233 \$	358 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Alco-Sensor FST - L'instructeur [209-706-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-107-11 - Journée d'information - Agent évaluateur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à tout agent évaluateur ayant suivi la formation de l'École nationale de police du Québec à ce titre de participer à une activité afin qu'il reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Agent évaluateur [209-310-08] ou [209-310-10]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'information est reconnue par l'École nationale de police du Québec et par le Programme d'évaluation et de classification des drogues (PECD) de l'Association internationale des chefs de police comme formation et permettant aux participants de remplir l'une des exigences du maintien de la compétence de l'agent évaluateur. Le participant à cette journée d'information aura une mention inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances théoriques, pratiques et légales à l'égard du rôle, des pouvoirs et des devoirs de l'agent évaluateur

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, à l'hiver 2021, pour la prestation de ce cours en ligne, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 35 s'élève à 93 \$.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-108-19 - Journée d'information - Personnes-ressources en matière d'éthylomètre

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	65
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière d'éthylomètre reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École de participer à une activité afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre sur un appareil.

Particularité(s)

Le participant à cette journée d'information aura une mention de cette participation inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Connaissances théoriques et légales à l'égard des pouvoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie et d'utilisation de l'éthylomètre.

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, à l'automne 2020, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 65 s'élève à 93 \$. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-109-18 - Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'analyser la première et la deuxième série de modifications des nouvelles dispositions législatives prévues dans la Loi C-46, tout en mettant en relief l'impact de ces changements législatifs en matière de capacité de conduite affaiblie sur le travail policier (nouveaux pouvoirs et devoirs, nouvelles infractions, nouveaux outils, nouvelles pratiques).

Préalable(s)

- Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne) [226-101-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La formation 1.2 *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie* [209-109-18], s'inscrit dans un plan de formation comprenant sept formations qui se déploieront sur un horizon de cinq ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Introduction et historique du projet de loi C-46 – Modifications législatives fédérales et particularités – Adaptation provinciale (projet de loi 157) – Processus décisionnel

Tarif par étudiant 2021-2022

Gratuit pour les corps de police québécois, les corps de police autochtones et les contrôleurs routiers du Québec (le cours est financé par le *Programme de la gestion des impacts de la légalisation du cannabis*).

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Mise à jour de l'enquête en capacité de conduire affaiblie [209-110-18]
- Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans requalification) [209-711-20]
- Prélèvement sanguin (formation en ligne) [209-113-19]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-110-18 - Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses compétences concernant l'enquête de capacité de conduite affaiblie (la méthode de travail, la nouvelle terminologie, les signes et symptômes des sept catégories de drogues et le processus décisionnel) à la suite de la légalisation du cannabis, et ce, dans le but d'augmenter son assurance et son efficacité sur le terrain.

Préalable(s)

- *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne)* [226-101-18]
- *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie* [209-109-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La formation 1.3 *Mise à jour de l'enquête de capacité de conduite affaiblie* [209-110-18] s'inscrit dans un plan de formation comprenant sept formations qui se déploieront sur un horizon de cinq ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Introduction sur la capacité de conduite affaiblie au Québec et au Canada – Les catégories de drogues – L'enquête en trois phases – Poursuite de l'enquête et rédaction de rapports

Tarif par étudiant 2021-2022

Gratuit pour les corps de police québécois, les corps de police autochtones et les contrôleurs routiers du Québec (le cours est financé par le *Programme de la gestion des impacts de la légalisation du cannabis*).

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans requalification)* [209-711-20]
- *Prélèvement sanguin (formation en ligne)* [209-113-19]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-112-19 - Mise à jour : épreuves de coordination des mouvements

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter les épreuves de coordination des mouvements dans un contexte de capacité de conduite affaiblie.

Préalable(s)

- Épreuves de coordination des mouvements [209-205-08]

Il est fortement suggéré d'avoir suivi les trois (3) cours ci-dessous du plan de formation du chantier cannabis :

- Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis [226-101-18]
- Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie [209-109-18]
- Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie [209-110-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Cette formation s'inscrit dans un plan de formation qui sera déployé sur un horizon de cinq (5) ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Situer les épreuves de coordination des mouvements dans l'ensemble de l'enquête de capacité de conduire affaiblie — Effectuer le nystagmus du regard horizontal — Effectuer le test « marcher et se retourner » — Effectuer le test « se tenir sur un pied » — Apprécier ses observations dans leur ensemble et prendre une décision

Tarif par étudiant 2021-2022

Gratuit pour les corps de police québécois et les corps de police autochtones (le cours est financé par le *Programme de la gestion des impacts de la légalisation du cannabis*).

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-113-19 - Prélèvement sanguin (formation en ligne)

Durée du cours	20 minutes
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'effectuer un prélèvement sanguin dans un contexte de capacité de conduite affaiblie.

Préalable(s)

- *Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne)* [226-101-18]
- *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie* [209-109-18] ou *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie – Le moniteur (sans requalification)* [209-610-18] ou *Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie – L'instructeur (sans requalification)* [209-807-18]
- *Mise à jour de l'enquête de capacité de conduire affaiblie* [209-110-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Cette formation s'inscrit dans un plan de formation qui sera déployé sur un horizon de cinq (5) ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

La formation et le matériel pédagogique sont accessibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel, si désiré.

Contenu

Cadre législatif et opérationnel — Technicien qualifié — Procédure — Aménagement de la salle — Solutions pour des situations particulières — Pertinence de l'agent évaluateur versus le prélèvement sanguin

Tarif par étudiant 2021-2022

Gratuit pour les corps de police québécois et les corps de police autochtones (le cours est financé par le *Programme de la gestion des impacts de la légalisation du cannabis*).

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-204-18 - Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet éthylomètre.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être recommandé et autorisé par le directeur de son organisation.

Particularité(s)

Avant le début de la formation, l'étudiant doit compléter obligatoirement les sections 1, 4 et 5 du cahier questionnaire qui lui sera transmis lors de son inscription.

L'étudiant ne sera formé que sur l'éthylomètre DataMaster DMT-C. Il sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 5 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Interprétation des mesures et calculs dans l'analyse de l'haleine — Extrapolation du rôle de l'alcool lié à la capacité de conduire affaiblie — Description du fonctionnement de l'éthylomètre — Préparation de l'éthylomètre — Tests avec le prévenu — Interprétation des résultats obtenus — Traitement des formulaires et des rapports requis — Témoignage à la cour — Évaluation de son utilisation de l'éthylomètre

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 089 \$	1 779 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 484 \$	2 339 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *TQE - DataMaster DMT-C Requalification* [209-207-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-205-08 - Épreuves de coordination des mouvements

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter les épreuves de coordination des mouvements dans le but de relever des indices de capacité de conduire affaiblie.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La première journée de cette formation étant axée sur la théorie (pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduire affaiblie), cette partie peut être diffusée à un nombre d'étudiants supérieur à 6.

Contenu

Exécution du test du « nystagmus du regard horizontal » — Exécution du test de « Marcher et se retourner » — Exécution du test « Se tenir sur un pied » — Rédaction de formulaires — Application des épreuves de coordination des mouvements en référence au Code de la sécurité routière et au Code criminel — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie — Sommaire des signes liés aux différentes catégories de drogues

Tarif par étudiant 2021-2022

Gratuit pour les corps de police québécois et les corps de police autochtones (le cours est financé par le Programme de la gestion des impacts de la légalisation du cannabis).

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements [209-112-19]
- Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie - Le moniteur [209-610-18]
- Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie - L'instructeur [209-807-18]
- Agent évaluateur [209-310-10]
- Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur [209-608-11]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-206-10 - DataMaster DMT-C - Notions spécifiques

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles pour l'utilisation de cet éthylomètre.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être technicien qualifié en éthylomètre sur un autre appareil.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 5 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Rappel des notions — Lois physiques — Pharmacologie de l'alcool — Physiologie de l'alcool — Caractéristiques générales et description de l'aspect extérieur de l'éthylomètre — Fonctionnement interne et principe d'analyse — Mesure du résultat — Description et fonctionnement des équipements utilisés — Protocole d'utilisation — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances de tests de consommation sur les sujets

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	945 \$	1 535 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	1 261 \$	1 983 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- TQE - DataMaster DMT-C Requalification [209-207-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-207-18 - Technicien qualifié en éthylomètre - DataMaster DMT-C - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre le maintien de la compétence des techniciens qualifiés en éthylomètre et actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l'utilisation du DataMaster DMT-C.

Préalable(s)

- TQE - DataMaster DMT-C [209-204-18] ou DataMaster DMT-C - Notions spécifiques [209-206-10] ou TQA-DataMaster DMT-C [209-204-10]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre sur l'appareil DataMaster DMT-C.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de cinq ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 5 ans.

L'étudiant doit se présenter à ce cours avec la documentation à jour qui est disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Le fonctionnement de l'éthylomètre — La préparation de l'éthylomètre — La réalisation des tests avec le prévenu — L'interprétation des résultats obtenus — Le traitement des formulaires et des rapports requis

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée (voir l'article 20 de la politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en éthylomètre, mise à jour le 9 février 2020).

L'étudiant doit se présenter à la formation avec la documentation à jour et connaître son code d'identifiant ainsi que son mot de passe pour accéder à l'outil de maintien de compétence Moodle.

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	580 \$	941 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	738 \$	1 165 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-310-10 - Agent évaluateur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	20 h (approx.)
Travaux obligatoires hors classe*	25 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

* Prenez note que les 25 h de travaux obligatoires hors classe sont en fait des heures d'étude.

Compétences ou objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques afin d'évaluer une personne intoxiquée selon les normes de l'association internationale des chefs de police (AIPC) afin de rendre une opinion sur l'identification de la ou des catégories de drogues consommées.

Préalable(s)

- Épreuves de coordination des mouvements [209-205-08]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La formation théorique (80 h) qui est donnée à l'École est suivie d'une formation pratique [209-312-11] qui est requise pour que l'étudiant obtienne l'accréditation comme agent évaluateur. L'étudiant qui n'aura pas obtenu un résultat satisfaisant à l'évaluation pratique sur les épreuves de coordination des mouvements à la fin de la première semaine de la formation théorique ne pourra poursuivre la formation.

Lors d'un échec à l'examen théorique final, l'étudiant aura la possibilité d'effectuer une reprise. Cette reprise devra s'effectuer au plus tard quatre semaines après la fin du cours théorique.

Le candidat devra terminer les formations théorique et pratique à l'intérieur d'une période de six (6) mois.

Contenu

Les drogues dans la société et dans la conduite d'un véhicule — Les épreuves de coordination des mouvements et la procédure de l'agent évaluateur — Les signes et les symptômes reliés aux différentes catégories de drogues — Notions sur l'alcool — La physiologie et les drogues — Les sept catégories de drogues — Les combinaisons de drogues — La rédaction des formulaires — La préparation des causes pour la cour et le témoignage devant les tribunaux

Tarif par étudiant 2021-2022

Les frais de formation sont inclus dans *Agent évaluateur - Pratique* [209-312-11], bien vouloir vous y référer. Prenez note que cette formation est préalable à la formation pratique.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Agent évaluateur - L'instructeur [209-701-20]
- Journée d'information - Agent évaluateur [209-107-11]
- Agent évaluateur - Requalification [209-311-10]
- Agent évaluateur - Pratique [209-312-11]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-311-10 - Agent évaluateur - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maintenir sa compétence à titre d'agent évaluateur et d'actualiser ses connaissances et sa méthode de travail dans le dépistage et l'identification des drogues à partir des signes observables chez un individu.

Préalable(s)

- Évaluation et classification des drogues - L'agent évaluateur [209-310-08] ou Agent évaluateur [209-310-10] ou avoir réussi la formation d'agent évaluateur reconnue par le programme d'évaluation et de classification des drogues.

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Selon les normes internationales du programme d'évaluation et de classification des drogues, l'agent évaluateur doit se requalifier tous les 2 ans. À son arrivée au cours, il devra remettre au coordonnateur du programme provincial son curriculum vitae et son registre des évaluations à jour lors de cette requalification. Afin de respecter les normes de formation du PECD, le candidat qui s'inscrit à cette formation doit avoir préalablement effectué un minimum de 3 évaluations sur des sujets intoxiqués validées par un instructeur accrédité. Enfin, le candidat devra avoir suivi une formation de 8 heures en relation avec le renouvellement de la certification. Cette formation peut être divisée en 2 séances d'au moins 4 heures chacune et conformes aux normes de l'Association internationale des chefs de police (AICP).

Contenu

Les pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduire affaiblie — La réalisation d'une évaluation — L'interprétation des résultats — La préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	468 \$	767 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	547 \$	879 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-312-11 - Agent évaluateur - Pratique

Durée du cours	64 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Vérifier que l'agent évaluateur a maintenu à un niveau optimal les connaissances théoriques et pratiques sur le dépistage et l'identification des drogues chez une personne. Réaliser des interventions à titre d'agent évaluateur avec des personnes intoxiquées et avec des comédiens professionnels selon les normes de l'Association internationale des chefs de police (AICP) ainsi qu'être en mesure de formuler une opinion sur l'identification de la ou des catégories de drogues consommées.

Préalable(s)

- Agent évaluateur [209-310-10]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Une partie de la formation pratique est donnée dans les locaux de ressources externes à Montréal. Les étudiants sont amenés à être confrontés à une clientèle diversifiée de personnes intoxiquées. Les heures de début et de fin peuvent varier. S'il manque des sujets intoxiqués lors de la formation pratique, le programme international PECD prévoit que, sous certaines conditions, la participation de comédiens professionnels est permise afin de procéder à une évaluation. Cette partie de formation pratique suit celle diffusée à Montréal et se déroule à l'École.

Durant la semaine, un examen final des connaissances d'une durée de 8 heures aura lieu. En cas d'échec de cet examen, l'étudiant ne pourra poursuivre la formation. Il devra reprendre les formations *Agent évaluateur* [209-310-10] et *Agent évaluateur pratique* [209-312-11].

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme agent évaluateur expert en reconnaissance de drogues et recevra une carte de qualification de l'AICP valide pour une période de 2 ans. La requalification doit être effectuée de 3 à 6 mois avant la date d'expiration de la carte.

Prenez note que pour la formation diffusée à Montréal, les frais d'hébergement et de repas sont sous la responsabilité et au frais des organisations. Advenant qu'une partie de la formation pratique soit diffusée à l'ENPQ, des frais d'hébergement seront facturés aux organisations selon le tarif applicable.

Les frais de cette formation incluent les frais de la formation *Agent évaluateur* [209-310-10].

Contenu

Pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduire affaiblie — Réalisation d'une évaluation — Interprétation des résultats — Préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	10 529 \$	13 178 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus) ³		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	11 319 \$	14 298 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement et les repas pour l'agrément terrain sont sous la responsabilité et aux frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-701-20 - Agent évaluateur - L'instructeur

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme instructeur auprès d'agents évaluateurs afin de valider une évaluation dans un contexte opérationnel. Permettre à l'étudiant d'animer des séances de formation en appliquant les principes et les méthodes pédagogiques préconisés par le programme.

Préalable(s)

- Agent évaluateur [209-310-10]

Exigence(s)

- Être agent évaluateur dûment certifié et avoir maintenu un niveau optimal de compétence en la matière.

Particularité(s)

La formation théorique de 32 h inclut la diffusion de 2 h de formation à l'École et est complétée par une formation pratique à Montréal.

Le candidat devra terminer la formation pratique dans les meilleurs délais.

Contenu

Interprétation — Enseignement aux adultes — Validation des dossiers d'agent évaluateur — Superviser l'évaluation d'un agent évaluateur auprès d'une personne intoxiquée

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie - L'instructeur [209-807-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-704-20 - Alco-Sensor IV DWF - L'instructeur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix dans l'utilisation et l'étalonnage de l'appareil Alco-Sensor IV DWF et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Alco-Sensor IV DWF* [209-104-06]
- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mise en garde - Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Pannes, causes, remèdes — Pouvoirs et devoirs — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation pour l'appareil de détection d'alcool — Étalonnage de l'appareil — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation — Témoignage à la cour — Formulaires — Tests sur sujets — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	434 \$	967 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	592 \$	1 191 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Alco-Sensor IV DWF - L'instructeur - Requalification* [209-705-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-705-20 - Alco-Sensor IV DWF - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs et des techniciens en étalonnage sur l'Alco-Sensor IV DWF.

Préalable(s)

- Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur [209-604-06] ou Alco-Sensor IV DWF - L'instructeur [209-704-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Il devra également consulter l'outil de maintien des compétences pour conserver ses connaissances à un niveau optimal.

Contenu

Rappel des notions : Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur et du fonctionnement interne — Principes d'analyse — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation — Étalonnage de l'appareil — Renouvellement du certificat d'utilisation — Jurisprudence — Formulaire — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	254 \$	557 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	333 \$	669 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-706-20 - Alco-Sensor FST - L'instructeur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et de son étalonnage.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Alco-Sensor FST* [209-105-13] et *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage* [209-106-13]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en éthylomètre.

Particularité(s)

À son arrivée, un test de connaissances et de compétences de l'Alco-Sensor FST et de son étalonnage sera administré à l'étudiant. Advenant un échec à ce test, l'étudiant devra quitter le cours et reprendre le cours en entier.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès sur l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

L'évaluation de l'étudiant comporte les items suivants :

- planification d'une animation du cours [209-105-13] (partie 1 – jour 2);
- animation d'une portion d'une activité du cours [209-105-13] (partie 2 – jour 2);
- évaluation des performances d'un technicien en l'étalonnage Alco-Sensor FST et de ses compétences à étalonner l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST (partie 3 – jour 2).

Il est fortement suggéré que l'étudiant se prépare à suivre ce cours en révisant les formations *Alco-Sensor FST* [209-105-13] et *Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage* [209-106-13].

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle de l'instructeur selon la directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ – Contenu de la formation [209-105-13] – Contenu de la formation [209-106-13] – Trousse de l'instructeur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	427 \$	933 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$

TOTAL	585 \$	1 157 \$
--------------	---------------	-----------------

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Alco-Sensor FST - L'instructeur - Requalification* [209-707-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-707-20 - Alco-Sensor - FST - L'instructeur- Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Préalable(s)

- Alco-Sensor FST - L'instructeur [209-706-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Afin de pouvoir se présenter à la formation, l'étudiant doit réussir un test de connaissances en ligne sur l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et son étalonnage.

Advenant un échec à ce test, l'étudiant ne pourra pas se présenter à sa requalification. En outre, son titre d'instructeur pour cet appareil est suspendu à partir de ce moment. Cependant, il aura droit à une reprise lors d'une formation ultérieure, prévue au calendrier de l'École. Dans l'éventualité d'un échec à la reprise, il devra reprendre la formation *Alco-Sensor FST - L'instructeur* [209-706-20] en entier.

L'étudiant doit se préparer à suivre cette formation en révisant les trousse de l'instructeur des formations *Alco-Sensor FST* [209-105-13] et *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage* [209-106-13] et ses notions pédagogiques en lien avec son travail d'instructeur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Animation d'une activité d'enseignement — Apprentissage à partir des trousse de l'instructeur — Rôle et responsabilités de l'instructeur (selon la directive sur la qualification des instructeurs et des moniteurs reconnus par l'ENPQ pour œuvrer dans leur organisation) — Trousse de l'instructeur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	233 \$	502 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	312 \$	614 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-708-20 - Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- *Épreuves de coordination des mouvements* [209-205-08]
- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Même si cela n'est pas un préalable à cette formation, il est recommandé que l'étudiant soit technicien qualifié en éthylomètre.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'évaluation de l'étudiant comporte 3 parties :

- à son arrivée à la formation, un test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie (partie 1 - jour 1);
- l'animation d'une séquence d'activité du cours [209-205-08] (partie 2 - jour 3);
- l'évaluation des performances d'un patrouilleur (partie 3 - jour 3).

La réussite de ce cours est conditionnelle à la réussite des 3 parties, sans exception. En cas d'échec à l'une ou à l'autre de ces parties, l'étudiant devra reprendre le cours en entier.

Advenant un échec au test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix, l'étudiant devra quitter le cours. Il est donc fortement suggéré que l'étudiant se prépare à suivre ce cours en révisant préalablement les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle de l'instructeur selon la Directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ — Contenus de la formation 209-205-08 à donner aux patrouilleurs (pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduire affaiblie, épreuves de coordination des mouvements) — Trousse de l'instructeur (sections de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique, évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	349 \$	759 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	

	Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL		586 \$	1 095 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur (sans carte de qualification) [209-611-19]
- Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans carte de qualification) [209-809-19]
- Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur - Requalification [209-709-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

209-709-20 - Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques. Assurer l'actualisation des compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des agents de la paix dans l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur [209-608-08] ou Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur [209-708-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Il devra également consulter l'outil de maintien des compétences pour conserver ses connaissances à un niveau optimal.

Contenu

Rappel sur l'administration des épreuves de coordination des mouvements — Mise à jour des connaissances des pouvoirs et devoirs en matière d'épreuves de coordination des mouvements — Évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	231 \$	506 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	310 \$	618 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

210-201-08 - Patrouille à bicyclette



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	21 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés lui permettant d'utiliser efficacement la bicyclette comme moyen de patrouille.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant doit posséder des aptitudes de conduite d'une bicyclette. L'étudiant doit fournir sa bicyclette adaptée pour la route et hors route avec suspension avant et pneus larges, le support pour le transport ainsi que les équipements et le matériel appropriés.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Équipements et habillement nécessaires pour la patrouille à bicyclette — Notions d'ajustement — Techniques de patrouille (interception de piétons, de bicyclettes et d'automobiles) — Parcours sur piste — Parcours aérobiques — Parcours hors route — Poursuites et manœuvres défensives — Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	522 \$	850 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	759 \$	1 186 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

210-202-18 - Cadre légal lié à la patrouille nautique - Bloc 1

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne (non inclus dans la durée du cours)	30 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les lois et règlements associés à la patrouille nautique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Il est à noter que les documents mentionnés sont recommandés pour la formation *Cadre légal lié à la patrouille nautique – Bloc 1* [210-202-18] mais seront obligatoires pour la formation *Patrouille nautique – Bloc 2* [210-303-18].

- Être policier.
- Détenir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) pour un bateau ne dépassant pas 8 mètres. Voir la fiche [TP15111F de Transports Canada](#) pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- Détenir son certificat de formation de conducteur de petits bâtiments (CFCPB) connu sous le terme SVOP en anglais pour un bateau de plus de 8 mètres avec une jauge brute d'au plus 5 tonneaux. Voir la fiche [TP15111F de Transports Canada](#) pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- Détenir son certificat de Capitaine avec restrictions (JB < 60) pour un bateau de plus de 5 tonneaux. Voir la fiche [TP15111F de Transports Canada](#) pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation. Également, formation aux premiers soins maritimes de base et le FUM A1.
- Détenir son certificat SDV-BS (Sécurité de base des petits bâtiments de navigation intérieure autres que les embarcations de plaisance) connu sous le terme FUM A3. Ce certificat est obligatoire avec le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments.
- Détenir un certificat valide de Secourisme élémentaire en mer ou tout autre certificat valide de formation en secourisme général d'une durée de 16 heures pour la carte de conducteur d'embarcation de plaisance ou le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments. Minimale, une personne par bateau doit être en possession d'un tel certificat.
- Détenir son certificat d'opérateur restreint avec endossement ASN (VHF) pour tout patrouilleur oeuvrant à bord d'un bateau et qui utilise un tel équipement.

Particularité(s)

L'étudiant doit préalablement compléter en ligne le test préparatoire de 30 min, comportant 20 questions, sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

À noter que les participants qui n'auront pas obtenu la carte de conducteur d'embarcation de plaisance et le certificat d'opérateur restreint avec endossement ASN (VHF), auront de la difficulté à répondre à certaines questions.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Connaître ses pouvoirs et devoirs selon le champ de compétence permis par la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer les lois et règlements relatifs à la sécurité nautique — Remplir les différents formulaires — Être en mesure de lire une carte marine et d'en utiliser les coordonnées

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²

11/01/2022 11:20

Fiche — ENPQ

Frais de formation	416 \$	661 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	653 \$	997 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Patrouille nautique - Bloc 2 [210-303-18]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
11 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

210-203-06 - Loi sur les véhicules hors route

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les différents éléments de la Loi sur les véhicules hors route et de ses règlements d'application en conformité avec le Code de la sécurité routière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant devra obligatoirement disposer d'un ordinateur portable (poste de travail) pour assister à la formation.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Reconnaître et appliquer les pouvoirs et devoirs selon son champ de compétence permis par les lois — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer la Loi sur les véhicules hors route, les règlements applicables et le Code de la sécurité routière — Connaître les règles de circulation et de signalisation — Connaître les règles relatives aux utilisateurs — Remplir les rapports

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	205 \$	328 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	284 \$	440 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Patrouille à motoquad [210-301-06]
- Patrouille à motoneige [210-302-06]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
12 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

210-301-06 - Patrouille à motoquad

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoquad et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Loi sur les véhicules hors route [210-203-06]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules servant au transport des motoquads soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le système d'attache de la remorque et les systèmes d'arrimage pour les motoquads transportés.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Planifier sa patrouille à motoquad — Préparer et vérifier le matériel — Réaliser sécuritairement le transport d'un motoquad — Utiliser correctement des gestes et signaux — Exécuter des manœuvres de conduite sécuritaire — Utiliser des techniques de dépannage — Intervenir lors de situations courantes, planifiées et à risque

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 525 \$	2 430 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	1 762 \$	2 766 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

210-302-06 - Patrouille à motoneige

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoneige et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Loi sur les véhicules hors route [210-203-06]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'organisation doit s'assurer que l'ensemble des véhicules servant au transport des motoneiges soit conforme aux normes du Code de la sécurité routière notamment les rétroviseurs de remorquage, le système d'attache de la remorque et les systèmes d'arrimage pour les motoneiges transportées.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Planifier sa patrouille à motoneige — Préparer et vérifier le matériel — Réaliser sécuritairement le transport d'une motoneige — Utiliser correctement des gestes et signaux — Exécuter des manœuvres de conduite sécuritaire — Utiliser des techniques de dépannage — Intervenir lors de situations courantes, planifiées et à risque

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 345 \$	2 165 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus) ³		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	1 582 \$	2 501 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Dans l'éventualité où la formation doit être déplacée dans une autre région en raison de la quantité de neige insuffisante, les frais de repas et d'hébergement externes seront à la charge des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

210-303-18 - Patrouille nautique - Bloc 2



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui effectue de la patrouille nautique de développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- *Cadre légal lié à la patrouille nautique - Bloc 1* [210-202-18]
- *Conduire un véhicule tirant une remorque* [201-102-19] ou *Conduire un véhicule tirant une remorque exigeant un permis ou une ronde de sécurité* [201-103-19]

Exigence(s)

- Être policier.
- Savoir nager.
- Détenir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) pour un bateau ne dépassant pas 8 mètres. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada**  pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- Détenir son certificat de formation de conducteur de petits bâtiments (CFCPB) connu sous le terme SVOP en anglais pour un bateau de plus de 8 mètres avec une jauge brute d'au plus 5 tonnes. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada**  pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation.
- Détenir son certificat de Capitaine avec restrictions (JB < 60) pour un bateau de plus de 5 tonnes. Voir la fiche **TP15111F de Transports Canada**  pour les restrictions applicables quant au lieu de navigation. Également, formation aux premiers soins maritimes de base et le FUM A1.
- Détenir son certificat SDV-BS (Sécurité de base des petits bâtiments de navigation intérieure autres que les embarcations de plaisance) connu sous le terme FUM A3. Ce certificat est obligatoire avec le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments.
- Détenir un certificat valide de Secourisme élémentaire en mer ou tout autre certificat valide de formation en secourisme général d'une durée de 16 heures pour la carte de conducteur d'embarcation de plaisance ou le certificat de formation de conducteur de petits bâtiments. Minimale, une personne par bateau doit être en possession d'un tel certificat.
- Détenir son certificat d'opérateur restreint avec endossement ASN (VHF) pour tout patrouilleur oeuvrant à bord d'un bateau et qui utilise un tel équipement.

Pour une formation optimale, veuillez-vous conformer aux demandes suivantes :

- Fournir un appareil de détection approuvé (ADA) et un cinémomètre de type Doppler ou Laser, en priorisant le type d'appareil utilisé dans votre organisation, par deux candidats.
- Les policiers doivent se conformer aux exigences prévues dans le « document de référence pour le conducteur d'un véhicule tirant une remorque » disponible sur l'environnement d'apprentissage numérique (Moodle).

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir un bateau de police ou prendre entente avec un autre service de police puisque cette formation requiert un bateau pour deux (2) étudiants.

De plus, l'organisation doit s'assurer que le bateau possède tous les équipements requis selon la partie 5 du *Règlement sur les petits bâtiments* (DORS / 2010-91) et que l'embarcation est fonctionnelle. Également, un porte-document étanche doit contenir tous les documents requis pour la patrouille, éléments énumérés lors de la formation *Cadre légal lié à la patrouille nautique – Bloc 1* [210-302-18].

Cette formation se donne minimalement à 2 embarcations, afin de procéder notamment aux manœuvres d'interception et d'abordage.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant devra fournir son questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) dûment rempli.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Effectuer les préparatifs pour la patrouille nautique — Conduire de façon appropriée un camion relié à une remorque à bateau — Piloter un bateau de police — Procéder aux diverses manœuvres de matelotage — Intercepter un bateau — Remorquer un bateau — Effectuer des sauvetages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 732 \$	4 407 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	3 127 \$	4 967 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 septembre 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

211-101-13 - Sonomètre

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter des interventions relatives à la problématique des systèmes d'échappement non conformes des motocyclettes ou des cyclomoteurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être en mesure de faire la différence entre un moteur deux-temps et un moteur quatre-temps.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Aspect légal — Identification et caractéristiques générales d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur — Normes et aspects extérieur et intérieur du système d'échappement d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur — Protocole de vérification (étapes de l'inspection systématique) — Installation du sonomètre et de ses composantes et accessoires — Respect des conditions pour prise de mesures (environnement, météo, etc.) — Constat d'infraction — Rapport d'infraction abrégé sur constat — Complément de rapport d'infraction — Guide d'application — Jurisprudence

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	303 \$	490 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	382 \$	602 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 septembre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

211-102-19 - Inspection systématique du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Faciliter les interventions relatives à la problématique des systèmes d'échappement non conformes des motocyclettes et des cyclomoteurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Approche pédagogique : exercice pratique d'inspection du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur.

Contenu

Aspect juridique — Identification et caractéristiques générales d'une motocyclette — Normes et aspect extérieur et intérieur du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur — Protocole de vérification (étapes de l'inspection systématique) — Constat d'infraction — Rapport d'infraction abrégé sur constat — Complément de rapport d'infraction — Inspection du système d'échappement d'une motocyclette et d'un cyclomoteur — Aide-mémoire — Jurisprudence

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	185 \$	301 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	264 \$	413 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 septembre 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

211-103-19 - Prise de mesures à l'aide d'un appareil de mesure au laser de type "Disto"

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de décrire, d'installer et de manipuler adéquatement l'appareil de mesure au laser de type « Disto ». Effectuer un relevé de scène d'événement avec l'appareil de mesure au laser de type « Disto ». Procéder au transfert des données de l'appareil sur la feuille de relevé de notes de croquis.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant devra fournir son appareil lors de la formation.

Contenu

Familiarisation avec un appareil de type « Disto » — Utilisation du formulaire Relevé de notes de croquis — Résolution de problèmes techniques

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

211-201-20 - Code de la sécurité routière

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances en matière de sécurité routière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Introduction au Code de la sécurité routière — Interprétation et application — Immatriculation et permis de conduire — Commerçants et recycleurs — Obligations en cas d'accident — Rédaction du constat d'infraction — Normes d'arrimage — Véhicules et équipements — Signalisation routière et principales règles de circulation — Transport routier — Aspect juridique — Pouvoirs et devoirs d'un agent de la paix — Loi modifiant le Code de la sécurité routière et Règlement sur les points d'inaptitude

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	386 \$	614 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	702 \$	1 062 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 septembre 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

211-202-10 - Opération planifiée de contrôle routier

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Intervenir lors d'opérations planifiées de contrôle routier.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours est un outil indispensable pour intervenir adéquatement lors d'opérations planifiées de contrôle routier en appliquant des modèles optimaux pour les adapter à la réalité du territoire de travail tels que les opérations de contrôle pour capacité de conduire affaiblie, port de la ceinture, vitesse excessive, etc.

Contenu

Historique et problématique liés aux OPCR — Aspect légal — Planification de l'opération — Déroulement de l'opération — Différents modèles — Installation du site de l'opération — Exécution d'une opération — Évaluation certificative

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-103-18 - Intervention avec le bouclier inversé



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bouclier inversé pour limiter la liberté de mouvement d'un détenu non coopératif ou en crise dans un endroit restreint comme dans le cas d'une extraction de cellule. À la fin de cette formation, le participant sera en mesure d'utiliser adéquatement et efficacement le bouclier inversé en milieu de détention.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est basé sur l'utilisation du bouclier inversé tel que fabriqué au Centre de détention d'Orsainville et actuellement utilisé dans les milieux carcéraux fédéral et provincial.

L'étudiant inscrit à ce cours doit effectuer une révision préalable des principes et techniques d'intervention à plusieurs intervenants (travail en équipe), avec un moniteur de son organisation.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force – Caractéristiques du bouclier inversé – Contexte d'utilisation et planification de l'intervention – Équipements et accessoires – Techniques de maniement – Rôles et fonctions des membres d'une équipe d'intervention avec le bouclier inversé – Mises en situation – Sécurisation du détenu – Intégration et arrimage à d'autres stratégies d'intervention physique (travail en équipe)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	265 \$	457 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	344 \$	569 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-104-19 - Arme à impulsions électriques - Transition (T7)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant déjà qualifié en tant qu'utilisateur sur un modèle d'arme à impulsions électriques (AIE) antérieur au modèle T7, de s'approprier les fonctionnalités de celui-ci et de l'expérimenter en action dans les différentes activités d'apprentissage comprenant des exercices dirigés et des interventions simulées.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques [214-201-10] ou Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-15] ou Arme à impulsions électriques (X2) [214-203-15]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Spécifications techniques du T7 (capacité électrique, nombre d'impulsions/seconde, etc.) — Fonctions du T7 (interrupteur ARC, détente, écran numérique de contrôle, programmation APPM du fabricant, etc.) — Cartouches (laser de visée, écart entre les sondes, chargement/déchargement, composition des sondes) — Manipulation (test de bon fonctionnement, transitions au ceinturon, projection de sondes) — Évaluation et appréciation de l'écart entre les sondes (cible fixe, cible mobile, jeux de rôle)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	795 \$	1 331 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	874 \$	1 443 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-211-20 - Arme à impulsions électriques



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'utilisateur doit être requalifié annuellement.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Mises en situation

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 714 \$	2 903 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	1 872 \$	3 127 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-306-20 - Arme à impulsions électriques – Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques [214-211-20]

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Mises en situation

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

15 juillet 2020



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-601-18 - Didactique de l'intervention physique - Le moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	96 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements théoriques de l'emploi de la force ainsi que les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques lors de l'enseignement et de la correction des techniques d'intervention physique.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- Fondements théoriques de l'emploi de la force [218-301-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- L'étudiant inscrit à ce cours doit être en mesure d'exécuter les **4 techniques suivantes**, avant le début de la formation, et de répondre aux critères de la grille d'évaluation correspondante :
 - La mise des menottes rapides en position debout sans appui;
 - La mise des menottes par contrôle articulaire en position debout;
 - La mise des menottes par contrôle articulaire en position ventrale;
 - Le contrôle par l'encolure, jusqu'à la position de mise de menottes ventrale.
- Pour plus d'informations, veuillez consulter les **Consignes pour l'évaluation technique PDF** (151 Ko).

Particularité(s)

Avoir un intérêt certain pour la défense personnelle et une expérience de base en sports de combat.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) Espace moniteur – Intervention physique. Il est de la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)** .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Formulaire Emploi de la force — Qualités essentielles en défense — Mécanismes de contrôle physique — Mécanique d'une intervention physique — Principes fondamentaux de la défense — PADA — Principes tactiques — CIOA/CI — Niveaux de vigilance — Processus méthodique de l'intervention policière — Conséquences médicales, échauffement et mesures sécuritaires — Notions juridiques de l'emploi de la force — Communication — Position parlementaire — Approche, contact initial, invitation physique, escorte, méthodes de transport et techniques de contrôle articulaire, de mise de menottes et de fouille d'une personne — Points de pression — Aérosol capsique — Contrôle par l'encolure — Défense contre une agression physique — Maniement du bâton droit télescopique — Garde et contrôle de l'arme à feu — Intervention en équipe — Supervision par l'instructeur — Stress et intervention — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 723 \$	3 939 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	948 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 344 \$
TOTAL	2 671 \$	5 283 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Didactique de l'intervention physique - Le moniteur - Requalification [214-602-19]
- Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-703-20]
- Intervention avec le bouclier inversé - L'instructeur (sans requalification) [214-712-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-602-19 - Didactique de l'intervention physique - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements théoriques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques lors de l'enseignement et de la correction des techniques d'intervention physique.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- Intervention physique — Le moniteur [214-601-07] ou Intervention physique - Le moniteur [214-601-17] ou Didactique de l'intervention physique - Le moniteur [214-608-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Révision des modèles opératoires (Modèle national de l'emploi de la force, mécanique d'une intervention physique, processus méthodique de l'intervention policière, etc.) — Stress et intervention physique — Stratégie de coaching en intervention physique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention physique — Enseignement supervisé

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	658 \$	1 480 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	974 \$	1 928 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-703-20 - Arme à impulsions électriques – L'instructeur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques.

Former l'étudiant sur l'arme à impulsions électriques selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

- *Tir au pistolet - Le moniteur* [216-604-07] ou *Intervention physique - Le moniteur* ([214-601-07] ou [214-601-17]) ou *Didactique de l'intervention physique - Le moniteur* [214-601-18] ou *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-601-07] ou *Arme à impulsions électriques - L'instructeur GI* [215-708-20]
- *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Animateur* [232-201-06] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Arme à impulsions électriques* ([214-201-10] ou [214-211-20]) ou *Arme à impulsions électriques (X2)* ([214-203-15] ou [214-203-16]) ou *Arme à impulsions électriques (T7)* [214-210-19] ou *Arme à impulsions électriques – Transition X2* [214-101-15] ou *Arme à impulsions électriques – Transition (T7)* [214-104-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel pédagogique, si désiré.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à cette formation devrait avoir acquis une expérience terrain significative avec l'arme à impulsions électriques.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP)** .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 934 \$	4 532 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	2 329 \$	5 092 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 juin 2021

École nationale
de police

Québec



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

214-704-20 - Arme à impulsions électriques – L'instructeur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme instructeur de l'arme à impulsions électriques.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques - Le moniteur [214-606-10] ou Arme à impulsions électriques - Le moniteur (X2) [214-608-15] ou Arme à impulsions électriques - Transition (T7) - Le moniteur [214-613-19] ou Arme à impulsions électriques (T7) - Le moniteur [214-614-19] ou Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-703-20] ou Arme à impulsions électriques (X2) - L'instructeur [214-708-20] ou Arme à impulsions électriques - Transition (T7) - L'instructeur [214-713-20] ou Arme à impulsions électriques (T7) - L'instructeur [214-714-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, le moniteur recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — État de la question et jurisprudence — Décès sous garde — Délire agité — Techniques de manipulation — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Schéma d'intervention — Communication — Participation à des entraînement et d'une mise en situation, coaching et recadrage technique et pédagogique

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	552 \$	1 274 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$

TOTAL	631 \$	1 386 \$
--------------	---------------	-----------------

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-706-20 - Bâton PR-24 - L'instructeur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bâton PR-24.

Préalable(s)

- Bâton PR-24 - Le moniteur [214-604-08] ou Arme à impulsions électriques - L'instructeur - Requalification [214-704-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Principes de défense — Zones d'impact — Nomenclature du bâton PR-24 — Positions — Déplacements — Prise de base — Méthodes de transport — Techniques d'extraction — Règles de sécurité — Techniques de diversion — Techniques de blocage — Techniques de garde et contrôle — Techniques de contrôle articulaire — Techniques d'approche

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

14 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

214-712-20 - Intervention avec le bouclier inversé - L'instructeur (sans requalification)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bouclier inversé pour limiter la liberté de mouvement d'un détenu non coopératif ou en crise dans un endroit restreint comme dans le cas d'une extraction de cellule. À la fin de cette formation, le moniteur sera en mesure de manipuler le bouclier et pourra démontrer l'utilisation du bouclier inversé en milieu de détention. De plus, il pourra préparer et gérer des mises en situation.

Préalable(s)

- *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-07] et *Communication - Transition* [217-103-19] ou *Intervention physique - Le moniteur* [214-601-07] ou *Intervention physique - Le moniteur* [214-601-17] ou *Didactique de l'intervention physique - Le moniteur* [214-601-18] ou *Didactique de l'intervention physique - Le maître-instructeur* [214-801-20] ou *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-601-07] ou *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le maître-instructeur* [215-802-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est basé sur l'utilisation du bouclier inversé, tel que fabriqué au Centre de détention d'Orsainville, et actuellement utilisé dans les milieux carcéraux fédéral et provincial.

L'étudiant inscrit à ce cours doit effectuer une révision préalable des principes et technique d'intervention à plusieurs intervenants (travail en équipe).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Caractéristiques du bouclier inversé — Contexte d'utilisation et planification de l'intervention — Équipements et accessoires — Techniques de maniement — Rôles et fonctions des membres d'une équipe d'intervention avec le bouclier inversé — Mises en situation et gestion de mises en situation — Sécurisation du détenu — Intégration et arrimage à d'autres stratégies d'intervention physique (travail en équipe)

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	226 \$	501 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	

	Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL		305 \$	613 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
01 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-105-18 - Évaluation du risque associé à une intervention planifiée

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de superviser la planification d'une intervention policière planifiée.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être officier cadre ou une personne désignée par son organisation pour autoriser l'intervention policière planifiée.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Contexte et enjeux relatifs aux interventions planifiées — Aspects légaux — Évaluer les risques associés à une intervention policière planifiée — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention policière planifiée — Approuver la méthode d'intervention policière planifiée la plus appropriée — Encadrer l'élaboration du plan d'intervention — Faire le suivi

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	162 \$	256 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	241 \$	368 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-108-21 - Tireur actif / Sensibilisation à une intrusion armée – RCSP / CPKN (formation en ligne)

Durée du cours	30 min
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Lorsque vous aurez suivi le cours, vous serez en mesure :

- de développer un instinct de survie
- d'évaluer votre situation et de prendre une décision rapidement lors d'un événement impliquant un tireur actif

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Public cible : police assermentée, agent de la sécurité publique, agent de la paix/gendarme spécial, étudiant et autres employés fédéraux, provinciaux et municipaux

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Sécurité publique Canada

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Les tireurs actifs sont imprévisibles et peuvent surgir de n'importe où. Puisque ce genre de situation ne dure généralement que quelques minutes, vous devez être en mesure d'y réagir rapidement, jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre. Il est essentiel de vous préparer et de bien connaître la situation pour vous protéger et protéger vos collègues et vos clients.

Matière couverte :

- Connaissance de la situation
- Fuir, se battre, se cacher
- Actions à poser lors de l'arrivée des forces de l'ordre

Tarif par étudiant 2021-2022

25 \$

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscriptions et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 mars 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-109-21 - Techniques d'immobilisation provoquée - Utilisation sécuritaire du hérisson à pointes creuses (HPC)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Connaître les éléments constituant un hérisson à pointes creuses (HPC) et se familiariser avec les stratégies de déploiement en situation opérationnelle.

Développer sa compétence pratique dans les différents rôles joués lors d'une situation impliquant l'utilisation du HPC à l'extérieur, par la participation à des exercices scénarisés, liés aux interventions tactiques dans un contexte de poursuite policière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Recours à l'assistance nécessaire pour le déploiement du HPC — Coordination des effectifs en assistance — Poursuite de véhicules — Approche sécuritaire d'un barrage routier avec HPC — Déploiement sécuritaire du HPC — Interception d'un véhicule

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

05 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-201-10 - Entrée dynamique planifiée à risque faible



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de procéder de façon sécuritaire à une entrée dynamique dans le cadre d'une opération planifiée et à risque faible.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'évaluation du risque lié à l'intervention est validée par un officier cadre ou une personne désignée par son organisation ayant suivi le cours *Évaluation du risque associé à une intervention planifiée* [215-105-18].

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Aspects légaux — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention policière planifiée — Évaluer les risques associés à l'entrée policière planifiée à risque faible — Sélectionner la méthode la plus appropriée — Effectuer la reconnaissance des lieux — Rédiger un plan d'entrée policière planifiée à risque faible — Faire le « briefing » — Procéder à l'entrée policière planifiée à risque faible — Faire le suivi

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	847 \$	1 433 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	1 084 \$	1 769 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-202-08 - Membre d'un groupe d'intervention



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	200 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Le cours Membre d'un groupe d'intervention s'adresse aux policiers œuvrant dans les différents services de police du Québec et désignés pour faire partie d'une équipe d'intervention. Il vise tout spécialement à entraîner le policier sur les rôles à jouer et les actions à entreprendre lors de situations de prise d'otage, de séquestration, de personne barricadée, de tireur embusqué, de perquisition et d'arrestation, tout en demeurant dans les limites de leurs responsabilités prévues dans la Loi sur la police (en fonction de leur niveau de service).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.
- Avoir réussi le processus de sélection de son organisation.

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Contrôle de périmètre — Introduction à l'Opération Filet II — Modèle d'intervention pour les premiers intervenants — Prise d'appel et la préparation initiale du G.I. — Prise de périmètre par le G.I. — Contact verbal — Utilisation de la force — Missions particulières — Mises en situation — Entrées statique et dynamique à risque modéré — Sommaire de l'enquête — Reconnaissance des lieux — Évaluation du risque — Planification écrite de la perquisition — Méthode de déploiement — Arrestation d'un individu à pied — Intervention sur un véhicule stationné — Intervention dans le cas d'un tireur actif — Gestion du stress

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Arme de support - Calibre .223 (5,56 X45 mm) - Le moniteur [216-609-11]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-601-07 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	8 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- *Fondements théoriques de l'emploi de la force* [218-301-18]
- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Être instructeur dans une ou plusieurs de ces disciplines est un atout : intervention physique, tir et communication tactique.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Partie technique: Rôles et responsabilités de l'instructeur en intervention tactique — Protocole de sécurité lors de mises en situation — Test diagnostic — Fondements de l'intervention tactique — Gestion du stress — Techniques d'observation — Mécanisme de contrôle physique et techniques de mise des menottes — Techniques de déplacement tactique — Techniques d'entrées et fouille d'une pièce — L'entrée forcée — L'exécution de l'entrée forcée — Contrôle de périmètre — Intervention dans le cas d'un tireur actif

Partie pédagogique: Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et évaluation

des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 800 \$	4 300 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	2 590 \$	5 420 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- *Arme à impulsions électriques - L'instructeur* [214-704-20]
- *Intervention avec le bouclier inversé - L'instructeur (sans requalification)* [214-712-20]
- *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification* [215-602-14]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021

École nationale
de police

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

215-602-14 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en intervention tactique et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur [215-601-07] ou Capacité d'endiguement - Le moniteur [215-603-09]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP) [🔗](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Test diagnostique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention tactique — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et l'évaluation des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	435 \$	1 140 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$

11/01/2022 11:30

Fiche — ENPQ

TOTAL	593 \$	1 364 \$
-------	--------	----------

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-605-09 - Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- *Fondements théoriques de l'emploi de la force* [218-301-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Partie technique : *Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée — Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'évaluation du risque*

Partie pédagogique : *Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages*

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	983 \$	2 154 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 378 \$	2 714 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

215-606-16 - Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur [215-605-09]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) Espace instructeur - Intervention physique 2. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Partie technique : Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée — Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'évaluation du risque

Partie pédagogique : Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	386 \$	846 \$

Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	544 \$	1 070 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-101-19 - Gestion du déploiement des armes intermédiaires et de la carabine – Plateforme AR – Le superviseur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de superviser le déploiement de l'arme de support, de l'arme à impulsions électriques et des armes intermédiaires d'impact à projectiles conformément à l'analyse du risque.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être superviseur de relève ou en fonction supérieure.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Manipulation des armes — Connaissances adéquates propres à chacune des armes et ses munitions — Capacité technique et limites des armes — Procédures de vérification — Modes de transport — Rôles et responsabilités du superviseur — Analyse de la situation et prise de décision quant au déploiement ou non de chacune des armes — Considérations tactiques

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	200 \$	325 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	279 \$	437 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-102-18 - Carabine – Plateforme AR – Bloc 2



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [216-203-12] ou Carabine - Plateforme AR - Bloc 1 [216-209-18] ou Carabine - Plateforme AR - Usagers multiples [216-208-17]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Exécution des techniques de l'arme dans des contextes de réalisation — Exécution des techniques de désenrayage dans des contextes de réalisation — Exécution des méthodes et techniques de changement, de rechargement et de zéro tage dans des contextes de réalisation — Exécution sécuritaire des techniques de déplacements tactiques avec une arme de support

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	802 \$	1 292 \$
Total	802 \$	1 292 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- Arme de support - Calibre .223 (5,56 X45 mm) - Le moniteur [216-609-11]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-103-19 - Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	À la demande
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'assumer le rôle d'officiel de sécurité, et ce, particulièrement sur un champ de tir extérieur.

Préalable(s)

- *Interventions pédagogiques* [232-201-08]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est accessible qu'aux formateurs et futurs formateurs dans les disciplines de tir.

Cette formation est accessible pour 8 semaines dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une accréditation valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rôle et responsabilités de l'officiel de sécurité et du personnel de formation — Encadrement légal — Accès au champ de tir et inspection de celui-ci — Établissement des zones de travail — Équipements de sécurité et de protection — Gestion des blessures et plan d'évacuation — Gestion des participants et directives de sécurité — Règles de sécurité en matière de manipulation et d'utilisation des armes à feu — Mises en situation — Règle TPTO et le protocole PROUVER

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	51 \$	77 \$
TOTAL	51 \$	77 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Arme de support – L'instructeur – Mise à niveau* [216-708-20]
- *Arme de support – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur* [216-609-11] et *Arme de support – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur – Requalification* [216-610-14]
- *Arme de support – L'instructeur* [216-709-20] et *Arme de support – L'instructeur – Requalification* [216-710-20]

- *Arme de support à usagers multiples – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur [216-611-17] et Arme de support à usagers multiples – Calibre .223 (5,56 X 45 mm) – Le moniteur – Requalification [216-611-17]*
- *Tir au pistolet – Le moniteur [216-604-07] et Tir au pistolet – Le moniteur – Requalification [216-607-07]*
- *Maniement du fusil calibre 12 – Le moniteur [216-601-07] et Maniement du fusil calibre 12 – Le moniteur – Requalification [216-606-07]*

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-206-07 - Maniement du fusil de calibre 12



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	6 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juillet 2018

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-207-07 - Tir au pistolet - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant au fusil de calibre .12.

Préalable(s)

- *Maniement du fusil calibre .12* [216-206-07]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif.

Contenu

Révision des principes fondamentaux du tir au fusil de calibre .12 — Psychologie du tireur — Détection et correction des erreurs techniques — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un instructeur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-208-17 - Carabine – Plateforme AR – Usagers multiples

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	
Nombre de groupes prévus	

Compétences ou objectifs

Permettre au policier-patrouilleur de la Sûreté du Québec de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

Aucun.

Exigence(s)

- Réservé aux membres de la Sûreté du Québec.

Particularité(s)

Une formation préparatoire d'une durée de 2 heures devra être faite en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage de la Sûreté du Québec.

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'une situation impliquant un tireur actif.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et à ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zéroage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution précise des techniques de tir dans la pénombre — Exécution sécuritaire des techniques de déplacement tactique avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même du corps de police québécois.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

02 mars 2021

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

216-209-18 - Carabine – Plateforme AR – Bloc 1

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Une formation préparatoire d'une durée de 2 h devra être complétée en ligne dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). À noter que 4 semaines sont octroyées pour compléter cette formation.

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif.

L'étudiant doit être requalifié annuellement. Les participants doivent, si possible, apporter les armes et équipement. Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zéro tage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution précise des techniques de tir à la pénombre — Exécution sécuritaire des techniques de déplacements tactiques avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 914 \$	3 086 \$
Total	1 914 \$	3 086 \$

Note : Des frais de formation de 20 \$ par étudiant seront facturés lors de la diffusion de cette formation **en déconcentration**, via le Réseau des moniteurs des instructeurs, pour la portion en ligne. Les frais d'inscription sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Arme de support - Bloc 2* [216-102-18]
- *Arme de support - Requalification* [216-302-19]
- *Arme de support - Calibre .223 (5,56 X45 mm) - L'instructeur* [216-709-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-302-19 - Carabine – Plateforme AR – Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant sur l'arme de support.

Préalable(s)

- Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [216-203-12] ou Carabine - Plateforme AR - Bloc 1 [216-209-18]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Les participants doivent, si possible, apporter les armes fournies et équipements par leurs organisations.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et à ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement et de rechargement — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution et précision des techniques de tir — Exécution sécuritaire des techniques de déplacement tactique avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet — Exécution du parcours de qualification standardisé

Tarif par étudiant 2021-2022

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

216-604-07 - Tir au pistolet - Le moniteur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation du pistolet.

Préalable(s)

- Cours de tir du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie ou *Tir défensif - Le revolver* [216-209-02] ou *Tir défensif - Le pistolet* [216-301-08] ou *Tir au pistolet - Requalification* [216-207-07] ou *Tir défensif - Le pistolet* [816-202-07]
- Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]
- Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve de synthèse sommative du cours *Utiliser le pistolet en situation de tir défensif* [116-201-13] est exigée au début du cours et la réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre la formation *Tir au pistolet - Le moniteur* [216-604-07].

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Philosophie de l'instructeur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par l'instructeur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Pistolets, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Pièces d'équipement et nettoyage — Techniques pour désenrayer le pistolet

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 258 \$	5 443 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	3 048 \$	6 563 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-704-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

216-607-07 - Tir au pistolet - Le moniteur - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur de tir au pistolet.

Préalable(s)

- Tir au pistolet - Le moniteur [216-604-07]
- Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) Espace instructeur - Tir. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve de synthèse sommative du cours *Utiliser le pistolet en situation de tir défensif* [116-201-13] est exigée au début du cours et la réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre la formation *Tir au pistolet — Le moniteur — Requalification* [216-607-07].

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Philosophie de l'instructeur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par l'instructeur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	491 \$	1 163 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	

11/01/2022 11:34

Fiche — ENPQ

	Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL		649 \$	1 387 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Maniement du fusil de calibre 12 - L'instructeur [216-701-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juin 2021

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

216-609-11 - Carabine – Plateforme AR – Le moniteur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant la carabine plateforme AR.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

- Tir au pistolet - Le moniteur [216-604-07]
- Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [216-203-12] ou Membre d'un groupe d'intervention [215-202-08] ou Tir défensif – Arme de périmètre – Calibre .223 « Remington » [754-310-05] ou Carabine - Plateforme AR - Bloc 1 [216-209-18] et Carabine - Plateforme AR - Bloc 2 [216-102-18]
- Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve certificative du cours *Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [216-203-12] est exigée au début du cours. La réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre ladite formation du moniteur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²

Frais de formation ³	1 961 \$	4 207 \$
Total	1 961 \$	4 207 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Arme de support - Le moniteur - Requalification [216-610-14]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
06 juillet 2021

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

216-610-14 - Carabine – Plateforme AR – Le moniteur – Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Carabine - Plateforme AR - Le moniteur [216-609-11]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans. Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	485 \$	1 040 \$
Total	485 \$	1 040 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-701-20 - Maniement du fusil de calibre 12 - L'instructeur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre .12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation adéquate du fusil de calibre .12.

Préalable(s)

- *Maniement du fusil de calibre .12* [216-206-07]
- *Tir au revolver - Le moniteur* [216-603-07] ou *Tir au pistolet - Le moniteur* [216-604-07]
- *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Philosophie de l'instructeur — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulations efficaces et sécuritaires — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Supervision et coaching

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 646 \$	3 526 \$
Total	1 646 \$	3 526 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Maniement du fusil de calibre .12 - L'instructeur - Requalification* [216-706-20]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-706-20 - Maniement du fusil de calibre 12 - L'instructeur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre .12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur du fusil de calibre .12.

Préalable(s)

- *Maniement du fusil de calibre .12 - Le moniteur* [216-601-07]
- *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Révision du rôle de l'instructeur et sa philosophie — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Supervision et coaching — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Maniement du fusil de calibre .12 — L'instructeur

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	487 \$	1 045 \$
Total	487 \$	1 045 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-708-20 - Carabine – Plateforme AR – L'instructeur – Mise à niveau



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant « moniteur », titre selon l'ancienne DIR 02-01 (*Directive sur les personnes accréditées par l'École nationale de police du Québec pour exercer dans les activités de perfectionnement professionnel de leur organisation*), de se voir accorder le nouveau titre d'« instructeur », selon la nouvelle DIR 02-01, entrée en vigueur le 1er janvier 2020. La formation de mise à niveau permettra à l'étudiant de s'approprier les pratiques éducatives dans ses interventions pédagogiques sur les armes de support, utilisant la plate-forme AR-15 et ses variantes. Permettre également à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des utilisateurs et des moniteurs de son organisation.

Préalable(s)

- Carabine - Plateforme AR - Le moniteur [216-609-11] ou Carabine - Plateforme AR - Usagers multiples - Le moniteur [216-611-17]
- Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

Exigences

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Rôle de l'officiel de sécurité – Le parcours de qualification et de requalification – Approche de coenseignement – Supervision des séances de formation des blocs 1 et 2 – Maintien des compétences dans le domaine d'instruction – Utilisation de l'arme de support – Planification des activités d'entraînement – Animation des activités d'entraînement – Appréciation des apprentissages des moniteurs de son organisation

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif seulement, à l'automne 2020, pour la prestation de ce cours hors établissement, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 8, s'élève à 2 114 \$. Il est à noter que les frais liés au déplacement sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
22 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-709-20 - Carabine – Plateforme AR – L'instructeur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant la carabine plateforme AR.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de la carabine plateforme AR.

Préalable(s)

- *Tir au pistolet - Le moniteur* [216-604-07]
- *Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [216-203-12] ou *Membre d'un groupe d'intervention* [215-202-08] ou *Tir défensif – Arme de périmètre – Calibre .223 « Remington »* [754-310-05] ou *Carabine - Plateforme AR - Bloc 1* [216-209-18] et *Carabine - Plateforme AR - Bloc 2* [216-102-18]
- *Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne)* [216-103-19]
- *Carabine - Plateforme AR - Le moniteur* [216-609-11]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

Tarif à venir.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Arme de support - Le moniteur - Requalification [216-610-14]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-710-20 - Carabine – Plateforme AR – L'instructeur – Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0
Travaux obligatoires hors classe	0
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des membres de son organisation, relatives à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Carabine - Plateforme AR - L'instructeur [216-709-20]
- Officiel de sécurité du champ de tir (formation en ligne) [216-103-19]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours devra être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	485 \$	1 040 \$
Total	485 \$	1 040 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ L'hébergement des participants est sous la responsabilité et au frais des organisations.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

216-807-20 - Carabine – Plateforme AR – Le maître-instructeur – Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au maître-instructeur de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support.

Permettre au maître-instructeur d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des instructeurs et moniteurs de son organisation, relatives à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Carabine - Plateforme AR - Le maître-instructeur [216-806-12]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le maître-instructeur ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période d'un an.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

Supervision des séances de formation — Maintien des compétences dans le domaine d'instruction — Utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages des moniteurs de son organisation

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

217-101-17 - Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer et de mettre en application les connaissances apprises lors de la formation en ligne *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* et ce, à l'intérieur de mise en situation et jeux de rôle. L'objectif est que chaque étudiant ait l'occasion de vivre le plus de mises en situation possible pour intervenir de manière adéquate auprès des personnes dont l'état mental est perturbé.

Préalable(s)

- *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-17]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation pour les intervenants policiers et les intervenants en sécurité publique qui auront complété : *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-17].

Formation diffusée dans les organisations policières et/ou en sécurité publique par les moniteurs ayant suivi la formation *Désescalade - État mental perturbé - L'instructeur (sans requalification)* [217-703-20].

Contenu

Six jeux de rôle intégrant les stratégies de communication dont la désescalade — Les principes en défense — Les principes tactiques — La gestion du stress — Les jeux de rôle portent sur les troubles les plus rencontrés lors d'interventions policières : les troubles de l'humeur (dépression) — Les comportements suicidaires (idéations ou passages à l'acte) — Les troubles psychotiques (schizophrénie ou psychose toxique), troubles de personnalité limite

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	351 \$	664 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	430 \$	776 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

217-103-19 - Communication - Transition



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	18
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Cette activité de transition sur les stratégies de communication est destinée aux membre du réseau de formateurs de l'École. Elle permet à une personne accréditée par l'École dans un discipline ou une spécialité du domaine de l'emploi de la force, de démontrer le maintien de sa compétence dans l'animation d'une activité de formation. Un exposé interactif lui permettra de s'approprier les concepts de la communication unifiant la désescalade et la communication tactique. L'animation et la participation à la rétroaction des mises en situation lui permettra de les intégrer dans un contexte similaire à celui dans lequel il aura à intervenir dans son organisation.

Préalable(s)

- Communication tactique - Le moniteur [217-601-07] ou Communication tactique - L'instructeur [217-801-09] ou Intervention physique - Le moniteur [214-601-07] ou Didactique de l'intervention physique - Le moniteur [214-601-18] ou Didactique de l'intervention physique - L'instructeur [214-801-19] ou Didactique de l'intervention physique - Le maître-instructeur [214-801-20] ou Arme à impulsions électriques - Le moniteur [214-606-10] ou Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-703-20]/[214-803-11] ou Arme à impulsions électriques - Le maître-instructeur [214-811-20] ou Arme à impulsions électriques - L'instructeur GI [215-708-20] ou Arme à impulsions électriques (X2) - Le moniteur [214-608-15] ou Arme à impulsions électriques (X2) - L'instructeur [214-708-20]/[214-805-16] ou Arme à impulsions électriques (X2) - L'instructeur GI [215-710-20] ou Arme à impulsions électriques (T7) - Le moniteur [214-614-19] ou Arme à impulsions électriques (T7) - L'instructeur [214-714-20] ou Arme à impulsions électriques (T7) - L'instructeur GI [214-809-19]/[214-701-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et en accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisante pour suivre le cours. Par ailleurs, l'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquats; elle en informe alors l'organisation.

Contenu

La désescalade — La communication tactique — L'attitude professionnelle — Les habiletés relationnelles (l'écoute active, l'empathie et le climat de confiance) — Les phases de la communication (désamorcer, convaincre, résoudre) — Exposé interactif — Mises en situation — Rétroaction

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	203 \$	339 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$

11/01/2022 12:49	Fiche — ENPQ		
TOTAL		282 \$	451 \$
¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la <i>Loi sur la police</i> (RLRQ, chapitre P-13.1). ² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la <i>Loi sur la police</i> (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier. Toute autre tarification est disponible sur demande. Domaine(s) Patrouille-gendarmerie Dernière mise à jour 06 juillet 2021			

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

217-201-17 - Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)

Durée du cours	5,5 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	25
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Vise l'acquisition de connaissances permettant à l'étudiant d'intervenir auprès de personnes dont l'état mental est perturbé. Plus précisément, cette formation permet à l'étudiant: de mieux comprendre les personnes vivant des épisodes d'état mental perturbé, de déceler rapidement les signes perturbateurs, d'intégrer la désescalade aux principes en défense et aux principes tactiques et d'orienter son intervention de manière à résoudre pacifiquement une situation (utilisation de la technique de la désescalade).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix ou diplômé du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.

Particularité(s)

Formation en ligne répartie sur un maximum de 8 semaines sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Approche pédagogique préconisée : activité d'autoapprentissage en ligne (Moodle) favorisant l'acquisition des connaissances; le forum : activité de partage et d'échange, animation par un tuteur et permettant de développer l'analyse d'une situation et la capacité à appliquer les concepts vus dans le cours; les questionnaires et l'examen final : permettent de valider la compréhension des concepts vus.

Contenu

Communication – Santé mentale – Crise et stratégies d'adaptation – Besoins humains – Gestion du stress – Désescalade (stratégie de communication) – Modèle national de l'emploi de la force.

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	67 \$	99 \$
TOTAL	67 \$	99 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables](#).

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Intervention avec le bouclier inversé - Le moniteur (sans carte de qualification)* [214-612-18]
- Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)* [217-101-17]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

217-703-20 - Désescalade - État mental perturbé - L'instructeur (sans requalification)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements de la technique de la désescalade pour intervenir de façon efficace auprès de personnes dont l'état mental est perturbé et de se familiariser avec les notions de gestion du stress. Plus précisément, cette formation permet de préparer l'étudiant pour la diffusion de la formation *Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)* [217-101-17] en l'amenant à pouvoir planifier, structurer, analyser les jeux de rôles par les agents, rétroagir avec eux et enfin à se familiariser avec la trousse du formateur.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à la technique de désescalade, aux principes tactiques et aux principes en défense.

Préalable(s)

- *Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)* [217-201-17] et *Communication - Transition* [217-103-19] ou *Intervention physique - Le moniteur* [214-601-07] ou *Intervention physique - Le moniteur* [214-601-17] ou *Didactique de l'intervention physique - Le moniteur* [214-601-18] ou *Didactique de l'intervention physique - Le maître-instructeur* [214-801-20] ou *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-601-07] ou *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le maître-instructeur* [215-802-20]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Avoir un intérêt certain pour la communication et l'intervention auprès de personnes dont l'état mental est perturbé.

Formation pour les intervenants policiers et les intervenants en sécurité publique qui devront dispenser le cours : *Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)* [217-101-17].

Contenu

Simulations avec jeux de rôle et rétroaction — Stratégies de communication dont la désescalade — Modèle national de l'emploi de la force — Évaluation, planification et intervention auprès d'une personne à l'état mental perturbé — Santé mentale — Gestion du stress — Pouvoirs et devoirs

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	640 \$	1 564 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	798 \$	1 788 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

01 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

218-301-18 - Fondements théoriques de l'emploi de la force

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les concepts de base de l'emploi de la force à partir des différents modèles de référence opératoires reconnus dans le milieu de la formation policière québécoise. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'animer une rétroaction en utilisant ces concepts de base.

Préalable(s)

- *Animateur* [232-201-06] ou *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant dont l'itinéraire de formation l'amènera à suivre la formation *Didactique de l'intervention physique – Le moniteur* [214-601-18] devra être en mesure d'exécuter les **4 techniques suivantes** et de répondre aux critères de la grille d'évaluation correspondante :

1. La mise des menottes rapides en position debout sans appui;
2. La mise des menottes par contrôle articulaire en position debout;
3. La mise des menottes par contrôle articulaire en position ventrale;
4. Le contrôle par l'encolure, jusqu'à la position de mise de menottes ventrale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les **Consignes pour l'évaluation technique**  (151 Ko).

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Formulaire Emploi de la force — Qualités essentielles en défense — Mécanismes de contrôle physique — Mécanisme d'une intervention physique — Principes fondamentaux de la défense — PADA — Principes tactiques — CIOA/CI — Niveaux de vigilance — Processus méthodique de l'intervention policière — Conséquences médicales, échauffement et mesures sécuritaires — Notions juridiques de l'emploi de la force — Facteurs humains — Communication — Supervision par le moniteur — Stress et intervention — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	724 \$	1 620 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 119 \$	2 180 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- *Didactique de l'intervention physique - Le moniteur* [214-601-18]
- *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-601-07]
- *Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur* [215-605-09]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

221-102-08 - Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme membre de peloton lors d'une opération de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3 à partir d'exercices militaires de contrôle de foule, de simulations et de mises en situation. L'étudiant sera appelé à utiliser les équipements spécialisés et les équipements de protection.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

La formation se déroulera en grande partie à l'extérieur. L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste de matériel à apporter est remise au moment de la confirmation de cours par le Registrariat.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Préparation en vue d'une opération — Participation à une opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs aux cotes d'alerte 2 et 3 — Application des principes et des techniques permettant de procéder à des arrestations — Démantèlement d'un « sit-in » — Expérimentation des irritants chimiques

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 1, 2 et 3) [221-301-08]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

221-301-08 - Contrôle de foule - Chef de section ou de peloton (cotes d'alerte 1, 2 et 3)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de diriger, de former et d'assurer le maintien et l'enrichissement des habiletés et des connaissances, et ce, autant pour les membres de section que pour les membres de peloton de contrôle de foule de son corps de police, à partir d'exercices pratiques de commandements militaires et de contrôle de foule en utilisant la méthode « SMEAC » en simulation et en expérimentation.

Préalable(s)

- *Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3) [221-102-08]*

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être reconnu dans son organisation comme possédant des qualités spécifiques inhérentes au chef de section ou de peloton dont : le leadership, le contrôle de soi, la capacité de gérer des personnes, la prise de décisions en situation de stress.

L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste de matériel à fournir est remise au moment de la confirmation de cours par le Registrariat.

L'étudiant est évalué lors d'une activité certificative d'une journée qui se déroule dans son organisation.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Développement d'un comportement professionnel spécifique au contrôle de foule — Supervision de l'entraînement d'une section ou d'un peloton — Collaboration à l'élaboration d'un plan de gestion de foule — Développement d'un plan tactique en contrôle de foule — Application d'un plan d'intervention — Évaluation d'une intervention de contrôle de foule

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

226-101-18 - Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis (formation en ligne)

Durée du cours	Entre 2 et 3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours sur la Loi sur le cannabis a été conçu en consultation avec diverses organisations policières, des experts techniques et des intervenants internes et externes. Ce cours vise à offrir une formation en ligne à propos, pertinente et interactive qui aidera les policiers et autres partenaires de l'application de la loi au Canada à bien comprendre leurs rôles et responsabilités dans l'application de la nouvelle Loi sur le cannabis, incluant les particularités de la Loi provinciale au Québec.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix ou être responsable de l'application de la Loi au Canada ou au Québec.

Particularité(s)

La formation *1.1 Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis*, s'inscrit dans un plan de formation comprenant sept formations qui se déploieront sur un horizon de cinq ans. Ce plan de formation a été élaboré en collaboration avec les organisations policières québécoises, les organisations policières autochtones, les contrôleurs routiers du Québec et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Un financement gouvernemental est prévu pour l'ensemble des formations du plan.

Contenu

Historique de la loi – Information générale sur le cannabis, sa consommation et ses effets – Information relative aux communautés autochtones – Infractions et peines prévues par la Loi fédérale et la Loi provinciale – Santé et sécurité

Tarif par étudiant 2021-2022

Gratuit pour les corps de police québécois, les corps de police autochtones et les contrôleurs routiers du Québec (le cours est financé par le *Programme de la gestion des impacts de la légalisation du cannabis*).

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Mise à jour des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie [209-109-18]
- Mise à jour de l'enquête de capacité de conduite affaiblie [209-110-18]
- Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie - Le moniteur [209-610-18]
- Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur (sans carte de qualification) [209-611-19]
- Mise à jour de l'enquête et des pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie - L'instructeur [209-807-18]
- Mise à jour: épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur (sans carte de qualification) [209-809-19]
- Intervention en matière de cannabis [836-136-18]
- Prélèvement sanguin (formation en ligne) [209-113-19]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 juillet 2019



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

226-102-19 - Pouvoirs et devoirs des agents de l'Unité de protection rapprochée de la SQ

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	35
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au participant de maintenir ses compétences et ses connaissances en droit criminel à l'égard des principales infractions et des devoirs et pouvoirs des policiers dans l'Unité de la protection rapprochée de la SQ.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être membre de l'Unité de la protection rapprochée de la SQ.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Exposé interactif

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

232-101-19 - Formation des formateurs - Introduction à la surveillance physique auxiliaire

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à un agent de surveillance physique d'assurer la formation d'enquêteurs appelés à exercer de la surveillance physique auxiliaire. Animer un exposé interactif en lien avec la surveillance physique auxiliaire. Encadrer le déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire dans un contexte de formation. Effectuer du coaching auprès des enquêteurs pour optimiser l'efficacité du déploiement d'une opération de surveillance physique auxiliaire.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix et formateur en surveillance physique dans son organisation.
- Être agent actif de surveillance physique.

Particularité(s)

La formation théorique (40 h) qui est donnée à l'École est suivie d'une formation en hors établissement (32 h) où l'enseignement se fait par les participants sous la supervision d'un formateur et d'une conseillère pédagogique. L'évaluation certificative du participant (8 h) est effectuée dans son organisation.

Contenu

Appropriation de la trousse de formation et des formules pédagogiques à privilégier — Microenseignement lors d'une formation Introduction à la surveillance physique auxiliaire [436-209-15] — Suivi des nouveaux formateurs dans leur milieu

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, à l'automne 2020, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ par étudiant, pour un groupe de 4, s'élève à 4 675 \$, incluant la certificative. Les frais d'hébergement et les repas sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

232-201-08 - Interventions pédagogiques

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'initier à la pédagogie active en intervenant dans le processus de l'enseignement et de l'apprentissage.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Ce cours est offert à tout intervenant du milieu de la sécurité publique ou privée. Il est le préalable de plusieurs cours s'adressant aux moniteurs et aux instructeurs. Avoir des habiletés pour créer une présentation électronique constitue un atout.

Contenu

Principes de la pédagogie active — Processus de l'enseignement et de l'apprentissage (planification et animation d'activités de formation, accompagnement des apprentissages ou coaching, appréciation et évaluation des apprentissages) — Développement de compétences professionnelles — Cycle de l'apprentissage expérientiel — Taxonomies des domaines cognitif, psychomoteur et socio-affectif — Formules pédagogiques — Principes andragogiques — Habiletés et techniques d'animation — Communication verbale et non verbale — Outils et matériel didactique

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	623 \$	1 316 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 018 \$	1 876 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire aux cours suivants :

- Arme à impulsions électriques - L'instructeur [214-703-20]
- Fondements théoriques de l'emploi de la force [218-301-18]
- Conduire un véhicule d'urgence - Le moniteur [201-601-18]
- Cinémomètre laser - L'instructeur [206-701-20]
- Cinémomètre Doppler - L'instructeur [206-703-20]
- Photomètre - L'instructeur [207-701-20]

- *Alco-Sensor FST - L'instructeur* [209-706-20]
- *Épreuves de coordination des mouvements - L'instructeur* [209-708-20]
- *Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur* [215-601-07]
- *Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur* [215-605-09]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

232-301-08 - Fondements stratégiques de l'emploi de la force

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à intégrer systématiquement dans ses rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force. Pour ce faire, l'étudiant devra analyser plusieurs interventions policières impliquant l'emploi de la force, animer des rétroactions à la suite de ses analyses et apprécier sa performance de formateur.

Préalable(s)

- *Interventions pédagogiques* [232-201-08] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [232-204-07] ou *Animateur* [232-201-06] ou *Intégration à la fonction d'instructeur* [232-803-16]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Ensemble des fondements stratégiques liés aux dimensions sociale, légale, éthique, comportementale, relationnelle (communication), méthodologique, technique et tactique.

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	717 \$	1 570 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 112 \$	2 130 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Intervention tactique 1 – Capacité d'endiguement – Le moniteur* [215-601-07]
- *Intervention tactique 2 – Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée – Le moniteur* [215-605-09]

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

426-001-12 - Séminaire d'actualisation des connaissances juridiques

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	25
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur les lois, les règlements et la jurisprudence, d'en connaître les amendements, l'interprétation et l'application afin de mieux se préparer à conduire une enquête, ou encore à agir à titre de superviseur d'enquête ou superviseur de patrouille.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier enquêteur, superviseur d'enquête ou superviseur de patrouille.

Particularité(s)

Le contenu spécifique de la formation sera modulé en fonction de la représentativité opérationnelle des étudiants afin de répondre à leurs besoins d'information.

Contenu

Le contenu de ce cours évolue en fonction des nouvelles dispositions juridiques. D'une façon générale, il touche l'ensemble des changements en ce qui a trait aux lois, aux règlements, à la jurisprudence et aux règles de preuve.

Note(s)

Cette formation peut être donnée en déconcentration après entente avec le corps de police concerné. Les coûts du cours font l'objet d'une entente spécifique.

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	167 \$	259 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	325 \$	483 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-004-07 - Inspections systématiques dans les endroits licenciés

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'appliquer un processus d'intervention permettant de procéder à l'inspection systématique d'un endroit licencié dans le cadre du programme ACCES (actions concertées pour contrer les économies souterraines). La formation lui permettra également d'analyser et d'évaluer les pouvoirs et devoirs liés à leur intervention et ainsi utiliser les meilleures pratiques à chacune des étapes. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, d'acheminement et de traitement des dossiers.

Préalable(s)

- Être policier-patrouilleur ou enquêteur dans une organisation policière

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet à l'étudiant de procéder à une inspection systématique d'un établissement licencié.

Différentes études de cas seront présentées ainsi que des mises en situation, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Formation en droit pénal (DPCP)

Formation en droit administratif (RACJ)

Formation en analyse des boissons alcoolisées (SAQ).

Tarif par étudiant 2021-2022

Les frais de cette formation sont entièrement défrayés par le **Programme ACCES**.

Dernière mise à jour

14 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-006-18 - Journée d'actualisation des connaissances sur l'entrevue d'enquête et les vulnérabilités mentales

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	150
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mieux comprendre certaines vulnérabilités mentales pour communiquer plus efficacement lors d'une entrevue d'enquête. Les questions suivantes seront abordées : Quelles sont les particularités dont il faut tenir compte lors d'une entrevue avec une personne autiste? Comment reconnaître les signes d'une maladie mentale et quelles sont les questions à poser à un suspect pour s'assurer de sa compréhension (état d'esprit conscient) et pour aider les tribunaux à déterminer la responsabilité criminelle?

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini dans le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police ou être superviseur d'enquête

Contenu

L'entrevue d'enquête auprès des personnes présentant une vulnérabilité mentale : un nouveau défi — L'autisme dans un contexte policier et judiciaire — Les troubles mentaux et la responsabilité criminelle en psychiatrie légale — Établir l'état d'esprit conscient lors d'une entrevue avec un suspect — La responsabilité criminelle et le droit canadien

Tarif par étudiant 2021-2022

Tarification disponible sur demande.

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-007-19 - Actualisation des connaissances en enquête sur les crimes à caractère sexuel

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	100
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'enquêteur d'expérience ayant suivi la formation portant sur les enquêtes sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et sur le décès de jeunes enfants ainsi qu'aux superviseurs d'enquête d'actualiser leurs connaissances sur les aspects juridiques et médicaux ainsi que de les informer sur les modifications au nouveau protocole d'entrevue NICHHD.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Aucune

Particularité(s)

Il est important de savoir que le portail ne gère pas les préalables universitaires, dont il n'est pas possible d'y inscrire un candidat. Nous vous invitons à réserver vos places sans nom via le portail et à transmettre le nom du ou des candidats par courriel à l'adresse perfprof@enpq.qc.ca.

Contenu

Projet de loi 75 et ses impacts — Disparition de certaines infractions — Nouvelles dispositions entourant les enquêtes préliminaires — Infractions sommaires — Pouvoirs de l'agent de la paix dans le cadre du processus de remise en liberté — Trousse médico-légale — Examen médical et procédures entourant l'entente multisectorielle — Facteurs motivationnels et relationnels lors de la conduite de l'entrevue NICHHD — Énoncés de soutien et stratégies non suggestives lors de résistance au dévoilement

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-101-08 - LERDS

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les points saillants de la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels* (LERDS).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier-répondant des bureaux d'inscription du Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels (CQEDS).

Particularité(s)

L'étudiant doit communiquer avec le Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels CQEDS afin de s'inscrire sur cette formation.

Contenu

LERDS : Connaître les points saillants de la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels (LERDS) — Inscription : Inscrire un délinquant sexuel au Registre national des délinquants sexuels (RNDS) — Enquête : Demander une recherche de suspects potentiels ou d'informations dans le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) — Quiz : Vérifier vos connaissances sur l'application de la LERDS

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	46 \$	46 \$
TOTAL	46 \$	46 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-103-12 - Formation en normes professionnelles

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour appliquer le processus d'enquête aux dossiers de normes professionnelles tout en respectant le cadre légal.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être assigné pour gérer et/ou faire des enquêtes en normes professionnelles par son organisation policière.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Introduction aux enquêtes en normes professionnelles — Analyse du dossier — Mesures administratives — Plan d'enquête — Aspects psychologiques — Rencontres des plaignants, victimes et témoins — Rencontre du policier — Dimension légale — Prévention

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 950 \$	3 145 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	2 345 \$	3 705 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

08 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-107-16 - Policier judiciaire

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement sur une scène de crime ne nécessitant pas l'intervention d'un technicien en identité judiciaire et d'acquérir les connaissances et les habiletés qui lui permettront de retracer, de protéger et de prélever des échantillons, ainsi que de recueillir des indices susceptibles d'apporter ou d'appuyer des éléments de preuve destinés à la cour.

Préalable(s)

- Imagerie numérique judiciaire (formation en ligne) [436-208-15]

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

L'étudiant doit avoir en sa possession un appareil photographique numérique et une trousse de policier judiciaire.

Chaque volet théorique inclut des exercices pratiques.

Contenu

Retour sur le portfolio [436-208-15] - Intervention sur la scène d'un crime - Examen et prélèvements sur une scène de crime mineur - Analyse des différentes expertises possibles - Empreintes, poudre ou labo, ADN, formulaires - Prise de notes, rapports, croquis et demandes d'expertises - Traces d'outils

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	871 \$	1 507 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	1 187 \$	1 955 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Investigation d'une scène d'incendie [CRI-010-16]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

13 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-110-17 - Agent couvreur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir efficacement et dans le respect du Modèle national de l'emploi de la force lors d'une extraction d'un agent d'infiltration.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier actif et affecté à une unité pouvant requérir l'utilisation d'un module d'agent d'infiltration.

Particularité(s)

L'apprenant participera à des mises en situation actives. Il devra se vêtir en contexte de réalisation (couvrir un agent d'infiltration).

Contenu

Documentation et visionnement de présentations «PowerPoint» - Échanges - Exercices pratiques (en classe et hors classe) - Études de cas

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	448 \$	747 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	527 \$	859 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-111-17 - Introduction aux méthodes d'entrevues enregistrées

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques qui leur permettront de faire une application judicieuse de méthodes permettant de diriger une entrevue enregistrée avec un témoin, un plaignant, une victime (T.P.V.) ainsi que quelques notions d'entrevue d'un suspect.

Préalable(s)

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini dans le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

- Un accent particulier sera mis sur les bonnes pratiques à privilégier lors d'une entrevue enregistrée.
- Une formation préparatoire en ligne d'une durée de deux (2) heures doit être complétée préalablement au cours *Introduction aux méthodes d'entrevues enregistrées* [436-111-17].
- Il est important de savoir que le portail ne gère pas les préalables universitaires, dont il n'est pas possible d'y inscrire un candidat. Nous vous invitons à réserver vos places sans nom via le portail et à transmettre le nom du ou des candidats par courriel à l'adresse perfprof@enpq.qc.ca.

Il est à noter que ce cours s'adresse aux policiers qui enquêtent des crimes généraux correspondant au niveau de service 1, selon l'annexe G de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). L'École nationale de police du Québec ne reconnaît pas cette formation pour les entrevues de suspect filmées pour les enquêtes de niveau 2 à 6 selon l'annexe G de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1). La formation *Entrevue filmée de suspect* [CRI-010-08] correspond aux enquêtes de niveau 2 à 6.

Infraction criminelle ou pénale correspondant au niveau 1 selon l'annexe G de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1) : enlèvement (excluant avec évidence de risques pour la vie ou extra-provincial), agression sexuelle (excluant les agressions sexuelles graves ou armées), voies de fait toutes catégories, vol qualifié (excluant dans les institutions financières et les transporteurs d'argent), introduction par effraction, incendie (excluant mortel, en série ou majeurs d'édifices commerciaux et industriels), vol de véhicules (excluant en réseau), production, trafic et possession de drogues illicites au niveau local ou de rue, maison de débauche et prostitution de rue, fraude par chèque, carte de crédit ou carte de débit, escroquerie, faux semblant, fausse déclaration, vol simple et recel, biens infractionnels, accident de véhicule moteur, méfait, conduite dangereuse, et capacité de conduite affaiblie. Toute enquête relative à des incidents, tels : décès dont la noyade ou le suicide, disparition et fugue.

Contenu

Maîtriser la préparation d'une entrevue enregistrée — Identifier de façon appropriée les différentes étapes d'un plan d'entrevue enregistrée — Assimiler les éléments importants associés à la préparation d'une entrevue enregistrée — Se familiariser avec les étapes d'une entrevue enregistrée — Identifier efficacement les éléments requis afin d'effectuer une entrevue enregistrée — Identifier efficacement les éléments légaux spécifiques aux entrevues enregistrées

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	305 \$	487 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	

	Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL		463 \$	711 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-112-17 - Gestion des informateurs - Gestionnaire de premier niveau (formation en ligne)

Durée du cours	2 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les aspects légaux, le processus de supervision, les procédures de rémunération et les éléments de sécurité. Comprendre le traitement des documents et identifier des cas problématiques.

Préalable(s)

- Gestion des informateurs (formation en ligne) [436-210-15]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Prenez note que 6 semaines sont octroyées pour compléter la formation sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Aspects légaux — Processus de supervision — Recrutement — Traitement des documents — Identification des problématiques — Processus de rémunération

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	67 \$	99 \$
TOTAL	67 \$	99 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici](#) pour voir les rabais applicables.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-114-20 - Enquêtes sur la cybercriminalité – Niveau 1 – RCSP/CPKN (Formation en ligne)

Durée du cours	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Après avoir réussi ce cours, vous pourrez :

- reconnaître les éléments Internet, les sites Web et les applications que les agents peuvent rencontrer et qui sont importants lors des enquêtes sur les plaintes liées à la cybercriminalité;
- savoir ce qu'on entend par « cybercriminalité » et connaître le rôle d'une unité des opérations cybernétiques;
- reconnaître les infractions criminelles qui contiennent une composante en ligne ainsi que connaître le rôle d'Internet et d'autres technologies impliquées;
- connaître les documents judiciaires disponibles dans une enquête sur la cybercriminalité;
- reconnaître la présence et l'importance des preuves en ligne dans une enquête et connaître les outils en ligne que les agents peuvent utiliser pour saisir les preuves;
- savoir comment saisir divers types de preuves en ligne;
- savoir comment utiliser Internet et les médias sociaux pour effectuer les enquêtes en ligne;
- connaître les étapes nécessaires lors des enquêtes sur la cybercriminalité.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Fournisseur de contenu : Halifax Regional Police

Langue : français/anglais

Cette formation a été développée par un partenaire de l'ENPQ. L'approche pédagogique et le contenu ne sont donc pas assujettis aux normes et aux pratiques de l'ENPQ.

Les inscriptions sont possibles en tout temps à l'intérieur d'une session. Le participant recevra ses accès dans un délai maximal d'une semaine. La formation doit être terminée avant la fin de la session en cours. À la fin de la session, les personnes ayant suivi la formation verront la mention « A » inscrite sur leur relevé de notes, attestant ainsi qu'ils y ont participé.

Contenu

Internet a changé la façon dont nous apprenons, communiquons et partageons l'information. La prolifération d'Internet et des médias sociaux dans notre vie quotidienne fait en sorte qu'il est presque impossible qu'une infraction criminelle ne comporte pas une composante cybernétique. Ce cours s'adresse à tous les agents de police impliqués dans des enquêtes pouvant contenir une composante cybernétique.

Enquêtes sur la cybercriminalité – Niveau 1 propose une introduction aux éléments impliqués dans les infractions liées à la cybercriminalité ainsi qu'à la collecte de preuves et qu'aux voies d'enquête que les agents devraient suivre lorsqu'ils enquêtent sur des infractions criminelles.

Tarif par étudiant 2021-2022

25 \$

La facturation sera effectuée chaque mois selon le nombre d'inscriptions et que les participants aient accédé ou non à la formation.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 mars 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-206-08 - Identification de véhicule

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement à l'identification de véhicules ou de pièces de véhicules volés.

Préalable(s)

- Imagerie numérique judiciaire [436-208-15] ou Cours d'identité judiciaire du Collège Canadien de police (CIJ)

Exigence(s)

- Être technicien en identité judiciaire, policier ou mandaté par son organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation est destinée aux policiers d'un service de police de niveau 2 et plus, advenant le cas où la formation serait incomplète, les corps policiers de niveaux 1 seront considérés pour combler les places disponibles.

Il est recommandé d'avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows, une connaissance de base en anglais et une connaissance de base en mécanique.

Ce cours nécessite l'acquisition, pour chacun des étudiants, d'équipement spécialisé (vêtements, outils). Ce cours se donnera dans des locaux spécialisés à Saint-Hubert.

Contenu

Moyens d'identification d'un véhicule — Terminologie et composantes d'un véhicule — Construction d'un véhicule — Documentation et rapports — Authentification par la SAAQ — Loi sur les recycleurs — Perquisitions de véhicules — Techniques de restitution et méthodes de révélation — Recherches approfondies sur les bases de données — Méthodes d'identification d'un véhicule — Aspects légaux civils et criminels — Témoignage à la cour — Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, à l'automne 2019, pour la prestation de ce cours hors établissement, le frais de formation participant¹, par étudiant pour un groupe de 9 s'élève à 2 866 \$. Il est à noter que les frais liés au déplacement sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-208-15 - Imagerie numérique judiciaire (formation en ligne)

Durée du cours	5 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Dans un contexte de formation qui se veut le plus près possible de sa réalité opérationnelle, ce cours permettra à l'étudiant de connaître les composantes et obligations liées à l'utilisation de l'imagerie numérique judiciaire au Canada. De plus, l'étudiant sera à même de manipuler adéquatement un appareil photographique numérique réflex Nikon ainsi que ses accessoires. Il sera ainsi en mesure de photographier adéquatement une scène de jour comme de nuit, d'effectuer des prises de vues en macrophotographie et de documenter le travail effectué en respectant les règles de chronologie documentaire. Il pourra transférer, visionner, imprimer et gérer des fichiers d'images numériques à partir d'une station de travail informatique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix ou être mandaté par son organisation.

Particularité(s)

Prenez note que 12 semaines sont octroyées pour compléter la formation sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Composantes et obligations de l'imagerie numérique judiciaire — Notions essentielles de la photographie — Utilisation de l'appareil photographique numérique réflex et de ses accessoires — Transfert et gestion des images en fichiers informatiques — Organisation d'une séquence photographique selon le processus de documentation photographique — Réalisation de photos nettes et bien exposées démontrant adéquatement le travail effectué sur une scène

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	84 \$	133 \$
TOTAL	84 \$	133 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Policier judiciaire* [436-107-16]
- Identification de véhicule* [436-206-08]
- Investigation d'une scène d'incendie* [CRI-010-16]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-209-15 - Introduction à la surveillance physique auxiliaire

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir de nouvelles connaissances et des attitudes nécessaires à la réalisation d'opération de surveillance physique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier et être enquêteur ou affecté à une unité d'enquête spécialisée.

Particularité(s)

Veuillez prendre note que dans le cadre de cette formation, les participants doivent avoir et utiliser un téléphone cellulaire avec des données. À titre informatif, pour toute la durée de la formation, les participants utiliseront environ 75 Mo en données cellulaire.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en civil adapté à la formation.

Ce cours s'adresse à des policiers qui, dans le cadre de leur enquête, doivent avoir recours à de la surveillance physique afin de faire progresser leur enquête.

Priorité d'inscription réservée aux corps policiers détenant les niveaux de service ciblés, advenant le cas où la formation serait incomplète les corps policiers de niveaux 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.

Contenu

Description de la surveillance physique — Positionnement organisationnel et risques associés à la surveillance physique — Cadre légal de la surveillance physique — Surveillance physique statique — Surveillance physique mobile — Surveillance physique à pied — Rôle du chef d'équipe — Pouvoir décisionnel — Traitement des vidéos

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, au printemps 2021, pour la prestation de ce cours en hors établissement, le frais de formation participant¹ par étudiant pour un groupe de 16 s'élève à 1 087 \$. Il est à noter que les frais liés au déplacement sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-210-15 - Gestion des informateurs (formation en ligne)

Durée du cours	3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Cette formation a pour but d'actualiser et d'harmoniser les pratiques policières en matière de gestion des informateurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Prenez note que 6 semaines sont octroyées pour compléter la formation sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Sous l'initiative du Comité stratégique de lutte au crime organisé (CLSCO), un comité directeur regroupant des services de police représentant tous les niveaux de service a été mis en place. Ce comité (Comité directeur sur la gestion d'informateurs) a pour objectif de formuler des recommandations au CLSCO afin d'actualiser et d'harmoniser les pratiques en matière de gestion d'informateurs.

Contenu

Révision de la terminologie — Recrutement d'un informateur — Rencontre de l'informateur — Prises de notes — Rapport de rencontre — Évaluation et paiement — Gestion des cas problèmes — Audit

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	67 \$	99 \$
TOTAL	67 \$	99 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables](#).

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Gestion des informateurs - Gestionnaire de premier niveau (formation en ligne) [436-112-17]
- Gestion des informateurs - Volet pratique [436-302-16]
- Agent de renseignement criminel [439-302-17]
- Enquêtes en matière de drogues [CRI-010-18]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour
06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-302-16 - Gestion des informateurs - Volet pratique

Durée du cours	28 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences relatives à l'utilisation et à la rencontre des informateurs ainsi que d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, d'acheminement et de traitements des rapports.

Préalable(s)

- Gestion des informateurs (formation en ligne) [436-210-15]

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Gestion d'un informateur — Planification d'une rencontre de source — Exécution d'une rencontre de source — Rédaction des notes lors d'une rencontre de source — Rédaction d'un rapport de rencontre de source — Utilisation du renseignement lors de la rédaction d'un affidavit de mandat — Aspects légaux relatifs au privilège et à l'utilisation des informateurs

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	992 \$	1 616 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	1 308 \$	2 064 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-308-18 - Entrevue de témoin, plaignant et victime (T-P-V)

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques qui leur permettront de faire une application judicieuse de méthodes permettant de diriger une entrevue avec un témoin, un plaignant et une victime (T-P-V) lors d'une enquête.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Un accent particulier sera mis sur les bonnes pratiques à privilégier dans le cadre d'une entrevue de T-P-V lors d'une enquête.

Contenu

Maîtriser la préparation d'une entrevue — Identifier, de façon appropriée, les différentes étapes d'un plan d'entrevue — Assimiler les éléments importants associés à la préparation d'une entrevue — Se familiariser avec les étapes d'une entrevue — Identifier efficacement les éléments requis afin d'effectuer une entrevue — Exécuter adéquatement une entrevue

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	645 \$	1 055 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	882 \$	1 391 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-309-19 - Gestion de la preuve et règles juridiques applicables

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	18
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de comprendre et d'appliquer en tout temps les principes juridiques et les règles légales entourant la gestion, l'admissibilité et la divulgation de la preuve dans une enquête d'envergure. Il sera également en mesure de planifier la collecte de la preuve, de recueillir la preuve, de procéder à son inventaire et à son traitement, de présenter la preuve en vue de sa divulgation et de gérer les pièces à conviction suite à la divulgation de la preuve.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Avoir suivi la formation initiale en enquête ou être un membre actif d'une escouade spécialisée en enquête.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse aux enquêteurs et gestionnaires de premier niveau.

Des activités préparatoires d'une durée de 4 h devront être effectuées en ligne sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) et un délai d'un mois sera octroyé pour les réaliser. Ces activités préparatoires en ligne devront être complétées avant le début du cours.

Contenu

Recrutement de témoins — Analyse de la preuve — Surveillance physique — Autorisations judiciaires — Perquisitions informatiques — Écoute électronique — Divulgation de la preuve — Protection des privilèges

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 510 \$	2 430 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 905 \$	2 990 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

436-310-19 - Gestion de projet appliquée à une enquête longue et complexe

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	18
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de planifier et structurer un projet d'envergure pour répondre aux exigences d'une enquête longue et complexe. Il sera également en mesure de définir et maintenir des objectifs clairs et précis, d'assurer le suivi par des mesures de contrôles efficaces, d'identifier et gérer des risques et des changements en cours d'enquête, de rallier les membres de l'équipe à l'atteinte des objectifs et de collaborer efficacement avec les parties prenantes impliquées.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Avoir suivi la formation initiale en enquête ou être un membre actif d'une escouade spécialisée en enquête ou être un gestionnaire d'enquête.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse à l'enquêteur principal d'un projet, aux gestionnaires de premier niveau et aux cadres de premier niveau.

Il est fortement recommandé pour l'enquêteur principal d'un projet et pour les gestionnaires de premier niveau de compléter préalablement la formation *Gestion de la preuve et règles juridiques applicables* [436-309-19].

Contenu

Démarrage d'une enquête longue et complexe en mode "gestion de projet d'envergure" (évaluation) — Cycle de vie d'un projet — Pré-projet — Fiche d'évaluation de projet — Rapport de renseignement — Initialisation du projet — Plan d'enquête — Présentation au DPCP — Organisation et préparation — Plan d'action détaillé — Projet actif et consolidation de la preuve — Rapport d'enquête et divulgation de la preuve — Dépôt des accusations — Fermeture du projet — Rapport de clôture de l'enquête policière — Fin des procédures judiciaires — Rapport de clôture judiciaire

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	915 \$	1 460 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	1 231 \$	1 908 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

437-101-12 - Actualisation des connaissances - Commandant «Filet »

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'actualiser ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet II ou III.

Préalable(s)

- Opération Filet - Le commandant [437-204-09]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Exceptionnellement,

en raison de la COVID-19, la formation est dispensée en une seule journée et à lieu au grand amphithéâtre (D0-09). La formation est tout de même donnée par des intervenants de la SQ.

Cette formation s'adresse aux commandants actifs des services de police de niveaux 3 et plus.

La participation à cette formation est obligatoire, une fois aux deux ans, pour le maintien du statut de Commandant Filet.

Contenu

Constats, apprentissages et ajustements — Les opérations « Filet » et la gestion du risque lié à l'utilisation d'explosifs — Étude de cas : menace extrémiste avec prise d'otage — Étude de cas : prise d'otages

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	103 \$	146 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	158 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		224 \$
TOTAL	261 \$	370 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour
12 octobre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

437-102-07 - Introduction à l'Opération Filet II

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses connaissances de base de l'Opération Filet, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer une situation à risque modéré ou, pour des situations à risque élevé, d'en assurer le commandement jusqu'à l'arrivée des équipes spécialisées.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours s'adresse aux gestionnaires policiers des services de police de niveau I et II. La priorité d'accès à ce cours sera donnée aux niveaux II.

Contenu

Plan d'opération — Introduction à la négociation — Contrôle de périmètre et sortie précipitée

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	590 \$	962 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	827 \$	1 298 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

437-103-17 - Actualisation des connaissances - Négociateur

Durée du cours	12 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à niveau ses connaissances et ses attitudes en lien avec la formation *Négociateur* [437-201-07], à condition que celle-ci ait été suivie il y a plus de trois (3) ans.

Préalable(s)

- Négociateur* [437-201-07]

Exigence(s)

- Dans le cadre de ses fonctions, l'étudiant agira à titre de négociateur.

Particularité(s)

Ce cours nécessite que l'étudiant inscrit complète un questionnaire (journal de bord) qui sera par la suite retourné à l'organisation scolaire/registrariat de l'École nationale de police du Québec.

Contenu

Attentes du commandant par rapport au négociateur - Implications dans les négociations de l'opération filet - Mise à jour et nouveautés : profil psychologique, santé mentale, modèle SINCRO et médias sociaux - Études de cas et simulations de négociation - Présentation GTI - Attentes du GTI par rapport aux négociations - Présentation radicalisation - Réseautage

Tarif par étudiant 2021-2022

Tarif à venir.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

437-104-19 - Officier d'opération - Filet II et Filet III - Phase de validation

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses connaissances de base des opérations Filet II et Filet III, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de bien exercer son rôle en phase de validation Filet et ainsi faciliter le transfert de commandement lors de la prise en charge de la situation par le commandant.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Plan d'opération — Contrôle de périmètre et sortie précipitée

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	779 \$	1 263 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	1 016 \$	1 599 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

437-201-07 - Négociateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

À la suite de ce cours, le policier ayant déjà une bonne expérience en entrevue (témoin-plaignant-victime et surtout d'un suspect) et étant habile à communiquer sera en mesure de négocier des situations de crise (personne barricadée, prise d'otage, tireur embusqué) dans une structure de commandement.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

Posséder des habiletés en communication et procéder fréquemment à des entrevues de témoin, plaignant, victime et de suspect constituent des atouts à la formation.

Contenu

Structure GTI — Opération filet — Équipement technologique utilisé en GTI — Gestion stratégique — Aspects psychologiques — Études de cas et simulations

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 568 \$	2 547 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 963 \$	3 107 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Actualisation des connaissances - Négociateur [437-103-17]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

437-204-09 - Opération Filet - Le commandant

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Développer ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet (prise d'otage localisée, tireur embusqué, personne menaçant de se suicider et constituant une menace pour autrui) ou toute autre situation à risque élevé nécessitant la mise en place de l'Opération Filet.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être officier d'un service de police.

Particularité(s)

Ce cours est réservé aux officiers des organisations dont le niveau de service (niveau III et plus) leur confère la responsabilité d'intervenir lors d'un tel événement.

L'étudiant aura à travailler à partir de mises en situation.

L'étudiant doit connaître les mécanismes de fonctionnement d'un groupe d'intervention.

Contenu

Plan d'Opération Filet — Aspects psychologiques et juridiques liés à de tels événements — Gestion stratégique et tactique — Négociation — Relations publiques — Colis suspects — Emploi de la force théorique et pratique — Surveillance électronique et informatique — Gestion des périmètres

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1532 \$	2 481 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 927 \$	3 041 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Actualisation des connaissances - Commandant Filet [437-101-12]

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour
13 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

437-206-17 - Techniques d'enquête sur les crimes majeurs

Durée du cours	70 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour se servir des techniques avancées utilisées pour enquêter sur certaines des infractions les plus graves prévues au Code criminel. Le cours met l'accent sur le rôle de l'enquêteur principal et présente aux participants différents modèles de prise de décision qui ont une incidence sur la rapidité, le déroulement et l'orientation d'une enquête. Les participants doivent ensuite faire des choix stratégiques et les justifier.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix au sein d'un groupe spécialisé chargé d'enquêter sur les crimes contre la personne.

Particularité(s)

Cette formation est un cours du Collège canadien de police et est offerte par l'École nationale de police du Québec.

Priorité d'inscriptions réservée aux corps policiers détenant les niveaux de service ciblés, advenant le cas où la formation serait incomplète les corps policiers de niveaux 1 et 2 seront considérés pour combler les places disponibles.

Contenu

Gestion des cas graves — Planification et exposés opérationnels — Jurisprudence - Médecine légale — Groupe du recrutement des sources — Profils criminels et géographiques — Entrevues — Interception de communications privées — Opérations d'infiltration

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif, au printemps 2019, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹, incluant l'hébergement, par étudiant pour un groupe de 30 s'élève à 2 514 \$.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

439-102-17 - Coordonnateur d'information sur la menace terroriste

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	80
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à offrir aux premiers intervenants et aux policiers de première ligne une formation de sensibilisation au terrorisme qui repose sur l'expertise de divers organismes de la collectivité de la sécurité publique. La détection précoce est essentielle à la prévention du terrorisme. C'est la raison pour laquelle cette initiative vise à sensibiliser davantage les premiers intervenants afin que ces derniers puissent reconnaître les menaces dès les premiers signes.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Aucune

Particularité(s)

Cette formation est une initiative pancanadienne de la Gendarmerie Royale du Canada. Au Québec, elle est organisée en partenariat avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et l'École nationale de police du Québec. Le membre formé doit s'engager pour deux ans, dans le but d'assurer une continuité dans l'échange d'information en matière de sécurité nationale avec les groupes spécialisés. Le membre formé devra impérativement avoir un intérêt dans le domaine de la sécurité nationale. Il démontrera une facilité à communiquer et sera impliqué dans les opérations quotidiennes de son secteur.

Contenu

Traitement et communication de l'information relative à la sécurité nationale de la GRC — Organisations (milieu de travail) et terrorisme — Collectivité et secteur privé — Formations en milieu de travail

Tarif par étudiant 2021-2022

Cette formation est offerte gratuitement en collaboration avec la GRC.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

439-302-17 - Agent de renseignement criminel

Durée du cours	72 h
Travaux en classe	0 h
Travaux préalables en ligne (non-inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires à l'accomplissement des tâches d'un agent de renseignement criminel. Sans renseignement, les enquêtes policières n'avancent pas. Le renseignement criminel doit être proactif. Cet apprentissage vise à amener l'étudiant à produire des rencontres d'informateurs (RRI) et à communiquer les résultats de l'analyse du projet. Ce dernier sera également appelé à travailler en équipe.

Préalable(s)

- Gestion des informateurs (formation en ligne) [436-210-15]

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Une formation préparatoire en ligne sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle) d'une durée de 4 heures doit être complétée préalablement à la diffusion de cette formation.

Contenu

Plan de collecte — Évolution et application du renseignement — Inventaire personnel au moyen du DISC — Révision du cours de Gestion des informateurs (formation) — Pouvoirs et devoirs en renseignement — Fonctionnement du crime organisé — Retour sur le plan de collecte et remise de l'état de situation — Rencontre d'un informateur (expérimentation avec rétroaction) — Rédaction du rapport de rencontre d'informateur (RRI) avec rétroaction — Préparation et élaboration d'un plan d'opération

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	2 333 \$	3 841 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	711 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 008 \$
TOTAL	3 044 \$	4 849 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

602-101-18 - Gestion des stratégies proactives

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Permettre aux participants de s'approprier la pratique policière 2.6.1.1. Enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne (stratégies proactives). Prendre contact avec les concepts théoriques et pratiques liés à la tâche d'un agent dont le travail porte sur les stratégies proactives. Identifier les enjeux de gestion au regard de l'actualisation de cette pratique policière dans son organisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.
- Occuper ou être appelé à occuper une fonction de gestionnaire d'unité de surveillance du territoire, d'enquête ou de prévention.

Particularité(s)

La formation vise particulièrement les gestionnaires d'agents dont le travail est lié aux stratégies proactives : prévention, rapprochement, partenariat et résolution de problèmes. Il est souhaitable d'inscrire à la formation des gestionnaires d'unités différentes afin de favoriser la transversalité dans la mise en application des contenus proposés.

L'impact des réalités sociales sur les activités quotidiennes des organisations policières et l'éclosion des pratiques partenariales qui en découlent ont un impact sur la nécessité d'une maîtrise des fondements de l'approche communautaire.

La formation vise à mieux outiller les gestionnaires pour le défi d'assurer ce déploiement et l'intégration des stratégies proactives à travers des applications concrètes et transversales.

Contenu

Pratique policière 2.6.1.1. Enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne (stratégies proactives) — Tâche générique en police communautaire — Prévention — Application des stratégies proactives et transversalité — Leadership de gestion — Aide à la décision — Enjeux communicationnels — Défis de gestion — Planification et gestion stratégique

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	310 \$	499 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	79 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		112 \$
TOTAL	389 \$	611 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour
09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

622-201-17 - Gestion initiale en recherche terrestre

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à effectuer la gestion initiale d'une recherche terrestre. Il pourra préparer et organiser le début des recherches et coordonner le travail initial des équipes de recherche locales. De plus, l'étudiant pourra superviser l'arrêt de la recherche positive ou y participer et participer à l'arrêt de la recherche négative.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Ce cours s'adresse à une clientèle de gestionnaire, fonction gestionnaire de relève ou plus.

Particularité(s)

Une vidéo devra être visualisée par l'étudiant et un questionnaire devra être complété et apporté à l'École pour un exercice de table dès le début de la formation. Ce cours nécessite un ordinateur portable fourni par l'étudiant.

Contenu

Politique d'intervention en matière de recherche terrestre - Rôles et responsabilité des différents intervenants - Utilisation de la cartographie numérique - Différentes étapes d'une recherche jusqu'à la clôture de l'opération - Ressources et technologies spécialisées associées à la recherche terrestre

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	454 \$	727 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	691 \$	1 063 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

19 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

626-101-18 - Superviser : droits et devoirs du gestionnaire

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Cette formation vise à sensibiliser les participants au rôle du gestionnaire de premier niveau (superviseur). Elle permettra à l'étudiant de définir les droits et les devoirs du gestionnaire (en lien avec les situations de harcèlement), de fournir des guides à la réflexion du gestionnaire dans l'exercice de ses droits et devoirs et de faire le lien entre la gestion administrative et la gestion opérationnelle.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Ce cours est un complément et non un substitut au cours *Supervision de patrouille* [PPU-010-39]. Il s'adresse avant tout aux superviseurs d'équipe.

Contenu

Définition du droit de gestion — Définition du devoir de gestion — Échanges sur le courage de gestion et la prise de décision — Impacts des décisions administratives sur la gestion opérationnelle

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais fixe pour le groupe	3 459 \$	Sur demande
Frais variable par étudiant	58 \$	Sur demande

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Cette formation est offerte en hors établissement. Des frais d'hébergement s'appliqueront si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

644-101-15 - Introduction à la supervision de patrouille

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de faire un survol du rôle de superviseur de relève. Sa participation au cours lui donnera un aperçu des outils de gestion du superviseur, autant en termes opérationnel que relationnel.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Qualité d'un bon superviseur — Travail d'équipe — Connaissance de soi et relations interpersonnelles — Planification d'un rassemblement — Contrôle des activités — Supervision opérationnelle

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (hors établissement) ³		
Frais fixe pour le groupe	2 884 \$	Sur demande
Frais variable par étudiant	93 \$	Sur demande

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Cette formation est offerte en hors établissement. Des frais d'hébergement s'appliqueront si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

644-103-18 - Préparation à la fonction de chargé de relève

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	5
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cette formation vise à préparer des sergents de patrouille désignés pour la fonction de chargé de relève (ex. : lieutenant de relève), principalement sur des aspects reliés à la gestion de personnel. Les éléments de compétence visés sont : la compréhension du rôle de gestionnaire (niveau cadre), la connaissance de soi et la gestion de personnel (entretiens de supervision avancés, évaluation du rendement et courage de gestion). Le volet opérationnel n'est pas abordé dans la formation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être superviseur de relève désigné pour occuper un rôle prépondérant de gestion administrative et de gestion de personnel.

Particularité(s)

Ce cours est un complément et non un substitut aux cours *Supervision de patrouille* [PPU-010-39] et *Activité d'immersion à la fonction de cadre de 1^{er} niveau* [PPU-010-40]. Il s'adresse avant tout aux gestionnaires en devenir.

Contenu

Compréhension du rôle de gestionnaire (volet administratif et gestion de personnel) — Connaissance de soi — Introduction à la vision stratégique de l'organisation — Rencontres de supervision avancées — Courage de gestion — Droit de gestion — Rôle de l'équipe de gestion — Introduction à l'évaluation du rendement — Possibilité de coaching personnalisé avec les candidats

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	746 \$	1 211 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	316 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		448 \$
TOTAL	1 062 \$	1 659 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

645-101-16 - Accueil et intégration des cadres et des officiers dans les organisations policières

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux nouveaux cadres et officiers cadres des organisations policières en fonction depuis moins d'un an. Il vise à les outiller dans leur transition comme gestionnaire. Il leur permettra de comprendre leur rôle, d'organiser leur travail, de communiquer avec les diverses instances, de mobiliser des gens et de gérer la performance de leur équipe de travail.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Avoir été nommé cadre ou officier, non-syndiqué, dans une organisation policière dans la dernière année.

Particularité(s)

Deux activités sont prévues en soirée pour les participants et font partie intégrante de la formation. Au jour 1 : repas réseautage; au jour 2 : conférence sur le courage de gestion. L'uniforme est de mise lors de la conférence.

Contenu

Rôles et responsabilités d'un cadre ou d'un officier dans son organisation policière — Organisation de son travail à l'aide d'outils de gestion — Outils de communication — Leadership mobilisateur — Méthodes de supervision directe et de suivi d'employés difficiles — Les systèmes organisationnels

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	367 \$	595 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	237 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		336 \$
TOTAL	604 \$	931 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

803-101-09 - Intervention du patrouilleur en matière de contrebande de tabac

Durée du cours en ligne	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à ce que les étudiants puissent appliquer un processus d'intervention permettant de reconnaître et de neutraliser les activités illégales en matière de contrebande de tabac. À la fin de la formation, les étudiants seront en mesure d'effectuer une saisie dans un véhicule ainsi qu'une perquisition. Ils seront en mesure de consigner la preuve et de maîtriser les connaissances relatives à une intervention en matière de contrebande de tabac. La formation permettra également de se familiariser avec les principaux pouvoirs liés à l'intervention en matière de contrebande de tabac.

Préalable(s)

Le cours *Intervention en matière de contrebande de tabac* [PAG-0006] s'adresse aux patrouilleurs provenant de différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- Être policier-patrouilleur dans une organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

Formation en droit administratif (Revenu Québec).

Des études de cas seront présentées, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Tarif par étudiant 2021-2022

Les frais de cette formation sont entièrement défrayés par le **Programme ACCES**.

Dernière mise à jour

31 janvier 2019

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

803-103-18 - Intervention en cas de surdose d'opioïdes

Durée de la capsule interactive	15 min
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	s.o.
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	Illimité
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de reconnaître les signes et les symptômes de la surdose aux opioïdes, d'intervenir auprès d'une personne en surdose d'opioïdes et d'administrer de la naloxone (antidote).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Cette capsule interactive s'inscrit dans la *Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre* mise en œuvre par le gouvernement du Québec. Elle a été élaborée en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec. Elle se déploie dans les organisations par le biais d'animateurs et prend la forme d'une vidéo interactive.

Contenu

Présentation des opioïdes – Statistiques sur l'état de la situation – Signes et symptômes – Étapes d'intervention – Prise en charge de la personne en surdose d'opioïdes – Administration de la naloxone - Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose

Tarif par étudiant 2021-2022

Aucun frais pour la clientèle visée.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

08 juillet 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-102-15 - Prévention des impacts psychologiques (cadre)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de son personnel oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de son organisation;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques;
- choisir les outils d'intervention appropriés aux événements;
- soutenir son personnel quant à ses besoins psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- Exercer la fonction de cadre supérieur ou de représentant des ressources humaines.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Avantage de la prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du cadre en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	197 \$	207 \$
TOTAL	197 \$	207 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour
11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-103-15 - Prévention des impacts psychologiques (superviseur)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de subalternes oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique. Par ailleurs, le participant pourra mettre en pratique la technique de désamorçage par des exercices et des mises en situation.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique dans le cadre de ses fonctions de superviseur;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses subalternes;
- animer une séance de désamorçage;
- soutenir ses subalternes quant à leurs besoins psychologiques;
- développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- Exercer la fonction de superviseur de premier niveau.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du superviseur en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	345 \$	365 \$
TOTAL	345 \$	365 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-105-16 - Prévention des impacts psychologiques (formation en ligne)

Durée du cours	5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	en ligne
Nombre de groupes prévus	N/A

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à améliorer la compréhension quant aux impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence.

Les objectifs de cette formation sont :

- Soutenir les pairs quant à leurs besoins psychologiques.
- Clarifier les rôles et responsabilités en ce qui a trait à la prévention psychologique auprès des pairs.
- Connaître les principaux outils de prévention qui s'offrent aux intervenants en situation d'urgence.
- Comprendre les différences entre les réactions des intervenants pourtant exposés au même événement potentiellement traumatisant.
- Développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.
- Bien comprendre le concept de résilience chez les intervenants en situation d'urgence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être technicien ambulancier paramedic.

Particularité(s)

Formation en ligne.

Durée approximative de 5 heures (4 modules d'une durée d'une heure quinze). Les outils pédagogiques utilisés sont : des capsules vidéos, des dessins narratifs, des présentations sous forme de PREZI, des questionnaires, des auto-évaluations, des témoignages et des modules de texte (leçons).

Formation en ligne permettant :

- De s'adapter aux capacités organisationnelles.
- D'offrir de la flexibilité à l'utilisateur (courtes séquences, horaires variés).
- D'être accessible sur différents types d'appareils (ordinateur, tablette, cellulaire).

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Le soutien des pairs — Les outils de prévention — Les variabilités individuelles — Les stratégies d'adaptation et la résilience

Tarif par étudiant 2021-2022

	Non participant ¹
Frais de formation	99 \$
TOTAL	99 \$

¹ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, cliquer [ici](#) pour voir les rabais applicables.

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-106-17 - Prévention des impacts psychologiques chez les pompiers (formation en ligne)

Durée du cours	5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	en ligne
Nombre de groupes prévus	N/A

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à améliorer la compréhension quant aux impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence.

Les objectifs de cette formation sont :

- Soutenir les pairs quant à leurs besoins psychologiques.
- Clarifier les rôles et responsabilités en ce qui a trait à la prévention psychologique auprès des pairs.
- Connaître les principaux outils de prévention qui s'offrent aux intervenants en situation d'urgence.
- Comprendre les différences entre les réactions des intervenants pourtant exposés au même événement potentiellement traumatisant.
- Développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.
- Bien comprendre le concept de résilience chez les intervenants en situation d'urgence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être pompier.

Particularité(s)

Formation en ligne.

Durée approximative de 5 heures (4 modules d'une durée d'une heure quinze). Les outils pédagogiques utilisés sont : des capsules vidéos, des dessins narratifs, des présentations sous forme de PREZI, des questionnaires, des auto-évaluations, des témoignages et des modules de texte (leçons).

Formation en ligne permettant :

- De s'adapter aux capacités organisationnelles.
- D'offrir de la flexibilité à l'utilisateur (courtes séquences, horaires variés).
- D'être accessible sur différents types d'appareils (ordinateur, tablette, cellulaire).

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Le soutien des pairs — Les outils de prévention — Les variabilités individuelles — Les stratégies d'adaptation et la résilience

Tarif par étudiant 2021-2022

Cette formation en ligne a été développée par l'École nationale de police du Québec et est rendue disponible aux pompiers par l'intermédiaire de l'École nationale des pompiers du Québec.

Pour inscription, veuillez joindre l'École nationale des pompiers du Québec : <http://www.ecoledespompiers.qc.ca> ou 1-866-680-3677.

Dernière mise à jour
11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-107-17 - Prévention des impacts psychologiques chez les policiers (formation en ligne)

Durée du cours	5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	N/A

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à améliorer la compréhension quant aux impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence.

Les objectifs de cette formation sont :

- Soutenir les pairs quant à leurs besoins psychologiques.
- Clarifier les rôles et responsabilités en ce qui a trait à la prévention psychologique auprès des pairs.
- Connaître les principaux outils de prévention qui s'offrent aux intervenants en situation d'urgence.
- Comprendre les différences entre les réactions des intervenants pourtant exposés au même événement potentiellement traumatisant.
- Développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.
- Bien comprendre le concept de résilience chez les intervenants en situation d'urgence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Formation en ligne.

Durée approximative de 5 heures (4 modules d'une durée d'une heure quinze). Les outils pédagogiques utilisés sont : des capsules vidéos, des dessins narratifs, des présentations sous forme de PREZI, des questionnaires, des auto-évaluations, des témoignages et des modules de texte (leçons). La formation est accessible pour une durée de 3 mois.

Formation en ligne permettant :

- De s'adapter aux capacités organisationnelles.
- D'offrir de la flexibilité à l'utilisateur (courtes séquences, horaires variés).
- D'être accessible sur différents types d'appareils (ordinateur, tablette, cellulaire).

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Le soutien des pairs — Les outils de prévention — Les variabilités individuelles — Les stratégies d'adaptation et la résilience

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	67 \$	99 \$
TOTAL	67 \$	99 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables](#).

Pour vous inscrire

Policier participant

Joindre l'offre de cours de l'ENPQ au 819 293-8631, poste 6800 ou par courriel à : offredecours@enpq.qc.ca

Policier non participant

Joindre la Direction de la formation sur mesure au 819 293-8631, poste 6242 ou par courriel à : dafm@enpq.qc.ca

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-201-07 - Sélection du personnel policier - Concepts et applications - Appréciation par simulation

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	17 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ayant comme objectif d'accompagner les organisations à faire des choix judicieux dans la sélection du personnel et, ainsi augmenter leur prédiction du succès à l'emploi, ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec un outil d'évaluation bien connu, l'Appréciation par simulation. Plus particulièrement, ce cours permet à chacun :

- d'accroître ses connaissances en rapport avec les principaux concepts reliés à la sélection du personnel, à savoir : l'analyse du poste, les prédicteurs, les erreurs de décisions en sélection, la fidélité et la validité, l'équité dans les processus de sélection et la nécessité d'utiliser des outils objectifs;
- de se familiariser avec les divers instruments de sélection et d'exercer ses habilités relatives à l'observation et à l'évaluation des comportements attendus des employés d'une organisation policière ou d'un autre organisme de sécurité publique;
- d'être attentif aux erreurs d'évaluation;
- de saisir l'importance de la confidentialité des renseignements recueillis non seulement sur les candidats évalués, mais aussi sur les instruments de sélection (grilles d'observation, grilles d'entrevue, exercices de simulation, etc.) utilisés au CECAP.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Détenir un poste au sein d'un corps de police ou d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic œuvrant auprès de tels services.

Particularité(s)

Un minimum de 6 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 14 participants sera accepté.

Contenu

L'importance d'utiliser un processus de sélection rigoureux et objectif — Validité et fidélité des outils d'évaluation — Les outils d'évaluation du CECAP — L'appréciation par simulation — Les compétences évaluées — La prise de notes — Les erreurs d'évaluation — Le consensus

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	1 343 \$	1 443 \$
TOTAL	1 343 \$	1 443 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

11 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

828-202-07 - Sélection du personnel policier 2 - Principes et méthodes - Entrevue structurée

Durée du cours	28 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Ayant comme objectif d'accompagner les organisations à faire des choix judicieux dans la sélection du personnel et, ainsi augmenter leur prédiction du succès à l'emploi, ce cours a pour but de former des intervieweurs-observateurs aptes à intervenir dans un processus de sélection du personnel. Plus spécifiquement, ce cours permet aux participants :

- d'acquérir des connaissances sur les principes et les méthodes qui augmentent les qualités métrologiques de l'entrevue structurée comme outil de sélection;
- de développer ou de consolider des habiletés d'interviewer basées sur ces principes et ces méthodes;
- de se familiariser avec les divers instruments de sélection et d'exercer ses habiletés relatives à l'observation et à l'évaluation des comportements attendus des employés d'une organisation policière ou d'un autre organisme de sécurité publique;
- d'être attentif aux erreurs d'évaluation;
- de saisir l'importance de la confidentialité des renseignements recueillis non seulement sur les candidats évalués, mais aussi sur les instruments de sélection (grilles d'entrevue, etc.) utilisés au CECAP.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic œuvrant auprès de tels services.

Particularité(s)

Un minimum de 6 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 14 participants sera accepté.

Contenu

Structure, fonctions et responsabilités d'un comité d'entrevue — Guides d'entrevue — Erreurs d'évaluation — Réalisation d'entrevue — Cotation, notation et compilation des résultats — Les paramètres de l'entrevue structurée — Définition des compétences évaluées — Les types de questions d'entrevue — Élaboration des questions

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	1 115 \$	1 215 \$
TOTAL	1 115 \$	1 215 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour
06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

836-136-18 - Intervention en matière de cannabis

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'appliquer les principes de fonctionnement du programme ACCES (actions concertées pour contrer les économies souterraines) et de perfectionner leurs connaissances en matière de cannabis et de la structure du marché légal. La formation lui permettra également d'analyser et d'évaluer les pouvoirs et devoirs des policiers patrouilleurs et enquêteurs et d'utiliser les meilleures pratiques à chacune des étapes de l'enquête. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, de cheminement et de traitement des dossiers. Enfin, l'étudiant apprendra à mobiliser des réflexes de santé et sécurité lors des interventions.

Préalable(s)

- Introduction aux dispositions législatives sur le cannabis [826-109-19]

Exigence(s)

- Être enquêteur dans une organisation policière

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet à l'étudiant de répondre à la mission du programme d'ACCES Cannabis, soit de réprimer les réseaux d'approvisionnement illégaux du cannabis destiné au marché québécois.

Tarif par étudiant 2021-2022

Les frais de cette formation sont entièrement défrayés par le **Programme ACCES**.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

14 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

840-101-07 - Intervention en matière de contrebande de tabac

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'appliquer les principes de fonctionnement du programme ACCES (actions concertées pour contrer les économies souterraines) et de perfectionner leurs connaissances en matière de contrebande de tabac. La formation lui permettra également d'analyser et d'évaluer les pouvoirs et devoirs des policiers patrouilleurs et d'utiliser les meilleures pratiques à chacune des étapes de l'enquête. De plus, la formation permettra à l'étudiant d'utiliser des méthodes optimales de rédaction, d'acheminement et de traitement des dossiers.

Préalable(s)

Le cours *Intervention en matière de contrebande de tabac* [840-101-07] s'adresse aux différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- Être policier-patrouilleur ou enquêteur dans une organisation policière

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet un cheminement à partir d'une intervention auprès d'un contrevenant en vertu du Code de la sécurité routière, de l'amorce d'enquête jusqu'à la finalisation d'un dossier. Différentes études de cas sont présentées à chacune des étapes, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Tarif par étudiant 2021-2022

Les frais de cette formation sont entièrement défrayés par le **Programme ACCES**.

Dernière mise à jour

14 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

847-102-20 - Gestion administrative et opérationnelle du programme ACCES alcool

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Coordonner une équipe d'inspection d'endroits licenciés et illégaux.

Préalable(s)

Le cours Gestion administrative et opérationnelle du programme ACCES alcool (GST-0006) s'adresse aux coordonnateurs des différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- Être coordonnateur du programme ACCES Alcool au sein d'une organisation policière du Québec.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Programme ACCES Alcool - Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques (LIMBA) - Tâches administratives du coordonnateur - Conformité de la gestion des documents (planification et correction) - Études de cas en enquête

Tarif par étudiant 2021-2022

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

29 septembre 2020

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-02 - Processus d'enquête



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à initier l'étudiant au processus d'une enquête policière étape par étape ainsi qu'aux normes et aux méthodes de travail préconisées par l'École nationale de police du Québec dans le cadre du programme de formation initiale en enquête.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera initié à l'amorce d'un travail d'enquête, à l'analyse d'une scène de crime, à la planification d'une enquête, d'une entrevue de témoin, plaignant et d'une victime (T-P-V), d'une entrevue de suspect et d'une perquisition, à l'analyse d'informations d'enquête, à la présentation de la preuve au procureur aux poursuites criminelles et pénales, à l'utilisation de rubriques de classement d'un dossier d'enquête et à la prise de notes.

La résolution d'une étude de cas simulant les grandes étapes du processus d'enquête sert de support pour mettre en perspective les visées de ce cours.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Lorsque la formation est diffusée à l'École, le matériel pédagogique est accessible dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Lorsque la formation est diffusée en hors-établissement, le matériel pédagogique est remis aux participants.

Contenu

La gestion d'un dossier d'enquête — La scène de crime — L'entrevue — L'interrogatoire — La perquisition — Les méthodes de classement d'un dossier d'enquête — La prise de notes — La divulgation de la preuve

Tarif par étudiant 2021-2022

Frais payables à l'ENPQ pour le cours [CRI-010-02]

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	539 \$	609 \$
Hébergement⁴ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	553 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		784 \$
TOTAL	1 092 \$	1 393 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le bloc A ([DRT-015-00], [CRI-010-02])

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation³	954 \$	1 085 \$
Hébergement⁴ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		

Tarif quotidien préférentiel 79 \$	1 027 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 456 \$
TOTAL	1 981 \$	2 541 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁴ Veuillez noter que le cours [CRI-010-02] offert **hors établissement** n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Les diplômés du PFIPG admis au programme de certificat en intervention policière sont admissibles aux tarifs participants pour ce cours.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-08 - Entrevue filmée d'un suspect



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	20 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement dans le champ particulier de l'entrevue filmée d'un suspect. Développer ses connaissances et ses compétences relativement à l'exécution des différentes étapes d'une entrevue de suspect, notamment sur l'aspect juridique entourant l'enregistrement d'une entrevue de suspect, le traitement des enregistrements vidéo, la philosophie d'application de la procédure et certains aspects psychologiques du suspect. Développer ses connaissances relatives au plan d'entrevue et à son usage.

Préalable(s)

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Procéder régulièrement à des entrevues de suspects.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Ne s'applique pas

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	2 720 \$	4 673 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	3 510 \$	5 793 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-11 - Activité d'intégration en enquête policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	104 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Axé essentiellement sur la dimension appliquée du travail de l'enquêteur, ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer un ensemble de capacités, d'habiletés, de connaissances et d'attitudes pour effectuer adéquatement une enquête policière selon les seuils de performance requis à l'entrée en fonction.

Reposant sur un modèle de formation pratique et dynamique, le cours met tout en œuvre pour recréer les conditions et les activités habituelles d'un enquêteur. L'étudiant est donc amené à jouer un rôle actif dans le développement de ses compétences. Il mobilise et intègre l'ensemble des acquis en menant à bien des dossiers complets d'enquête. Il assiste également à des séminaires de formation et des sessions thématiques où il développe des habiletés et des connaissances qui couvrent divers domaines d'expertise essentiels au travail de l'enquêteur.

Préalable(s)

- *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* [DRT-015-00]
- *Processus d'enquête* [CRI-010-02]
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-001-00]
- *Analyse criminologique : enquête policière* [GSP-260-0Z]

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Suite à la formation, le participant pourra maintenir ses connaissances en consultant un environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

La planification d'un dossier d'enquête — L'investigation d'une scène de crime — La planification et l'exécution d'une entrevue d'un témoin-plaignant-victime et d'une entrevue de suspect — Les médias sociaux — La prise de notes — SALVAC — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Enlèvement/Disparition

Tarif par étudiant 2021-2022

Frais payables à l'ENPQ pour le cours [CRI-010-11]

	Participant ¹	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation⁴	1 052 \$	2 415 \$	3 043 \$
Hébergement⁵			
(chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)			
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	1 027 \$	1 027 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$			1 456 \$
TOTAL	2 079 \$	3 442 \$	4 499 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Prenez note que les participants n'ayant pas complété le Programme de formation initiale en enquête policière dans les délais prescrits par le **Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police**  D. 599-2006, (2006) 138 G.O. II, 2967, RLRQ, c. P-13.1, r. 3 [TR-18] devront payer des frais de formation de 2 415 \$ au lieu de 1 052 \$.

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁵ Veuillez noter que le cours CRI-1011 offert **hors établissement** n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Introduction aux méthodes d'entrevues enregistrées* [436-111-17]
- *Entrevue filmée d'un suspect* [CRI-010-08]
- *Enquêtes en matière de drogues* [CRI-010-18]
- *Enquête à la suite d'un incendie* [CRI-010-20]
- *Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants* [CRI-010-21]
- *Enquête sur les crimes économiques* [CRI-010-22]
- *Techniques d'enquête sur les crimes majeurs* [437-206-17]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

École nationale
de police

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-16 - Investigation d'une scène d'incendie



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	160 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	18 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux recherches des circonstances et des causes d'un incendie dans un bâtiment, un véhicule ou un lieu. Les étudiants seront en mesure de procéder à l'investigation complète de la scène d'un incendie sous tous ses aspects.

Préalable(s)

- *Imagerie numérique judiciaire* [436-208-15] ou *Policier judiciaire* [436-204-07] ou Cours d'identité judiciaire du Collège Canadien de police (CIJ)

Exigence(s)

- Être un technicien en identité judiciaire ou;
- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Il s'agit d'une formation avancée sur l'investigation d'une scène d'incendie qui s'adresse à des policiers (techniciens ou enquêteurs) qui feront la couverture complète d'une scène d'incendie. Cette formation nécessite, pour chacun des étudiants, l'acquisition d'équipement spécialisé (vêtements, outils).

Contenu

Historique, cadre législatif et rôles des intervenants — Préservation d'une scène d'incendie — Science du feu élémentaire — Mécanique du bâtiment — Combat d'incendie — Santé et sécurité sur une scène d'incendie — Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie — Patrons de carbonisation — Planification du travail d'investigation — Documentation de la scène et recueil des indices — Départ de la scène — Documentation photographique (numérique) — Techniques de fouille et reconstitution du lieu d'origine de l'incendie — Électricité appliquée à l'incendie — Intervention sur une scène d'incendie comportant des morts — Rédaction d'un rapport d'investigation d'une scène d'incendie — Témoignage devant les tribunaux — Exercices et mises en situation

Tarif par étudiant 2021-2022

À titre indicatif seulement, à l'automne 2020, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, le frais de formation participant¹ pour un groupe de 12 s'élève à 10 638 \$. Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

08 octobre 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-18 - Enquêtes en matière de drogues



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'effectuer une enquête policière en matière de drogues.

Préalable(s)

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Exigence(s)

- Les cours suivants sont fortement recommandés comme préalables : *Entrée dynamique planifiée à risque faible* [215-201-10], *Référentiel sur les biens infractionnels* [203-104-16], *Agent couvreur* [436-110-17] et *Introduction à la surveillance physique auxiliaire* [436-209-15].

Particularité(s)

 L'activité préparatoire *Gestion des informateurs (en ligne)* [436-210-15] d'une durée de quatre (4) heures doit avoir été faite au minimum trois (3) semaines avant le cours *Enquêtes en matière de drogues* [CRI-010-18].

L'étudiant aura accès à des documents de formation, pour la durée du cours, sur l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Situation du crime organisé au Québec — Amorce d'une enquête sur les stupéfiants — Gestion et divulgation de la preuve — Techniques d'enquête : surveillance physique et agent d'infiltration — Aspects légaux en lien avec l'enquête policière, l'arrestation et la perquisition — Processus judiciaire — Planification d'une intervention planifiée : analyse du risque et méthode d'intervention — Rédaction de mandats de perquisition — Les stupéfiants — Bureau d'analyse des drogues — Biens infractionnels et produits de la criminalité — Perquisition — Gestion d'un informateur — Serres hydroponiques — Laboratoire clandestin — Plan d'opération Mustang — Fentanyl — Naloxone — Opiacés — Drogues de synthèse — Saisies provinciales — Développement d'agents civils d'infiltration — Entrée subreptice — C-24

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 495 \$	2 711 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	2 285 \$	3 831 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2020. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

16 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-19 - Supervision d'enqu tes



Ce cours est de niveau universitaire.

Dur�e du cours	96 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes pr�vus	� confirmer
Nombre de cr�dits	3

* Les 96 heures sont r parties en 3 blocs de 4 jours.

Comp tences ou objectifs

Ce cours vise   amener l' tudiant   d velopper la comp tence « Superviser une  quipe d'enqu teurs ». Au terme de cette formation, l' tudiant sera en mesure de traiter l'ensemble des documents et des pi ces li s aux dossiers d'enqu te, d'animer un briefing d'enqu te/d'op ration, de superviser les activit s, op rations et dossiers d'enqu te, de coacher les membres de l' quipe et de r aliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose des mises en situation   travers lesquelles les  tudiants auront    voluer afin de d velopper leur comp tence.

Pr alable(s)

Aucun

Exigence(s)

-  tre admis au baccalaur at en s curit  publique (7399) ou au certificat en enqu te polici re (4698) ou au certificat en gestion polici re (4598) et/ou au programme court en gestion polici re (0499).

Particularit (s)

Il est fortement recommand  d'avoir suivi la formation initiale en enqu te, et minimalement d'avoir une bonne exp rience   titre d'enqu teur ou d'avoir r ussi les cours suivants :

- Droit p nal appliqu    l'enqu te polici re* [DRT-015-00]
- Processus d'enqu te* [CRI-010-02]

Contenu

R le, responsabilit s et qualit s du superviseur – Leadership – Gestion des relations interpersonnelles – Connaissance de soi – Coaching de gestion – Rencontres de supervision – Processus d'enqu te – Contr le de la qualit  des rapports et suivi – Briefing d'enqu te et briefing d'op ration – Gestion de relations conflictuelles – Aspects l gaux inh rents   la fonction – Supervision d'activit s et de dossiers d'enqu te – Gestion op rationnelle : prise en charge d'op rations polici res - Discipline, d ontologie et enqu tes ind pendantes

Tarif par  tudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 720 \$	3 590 \$
H�bergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien pr�f�rentiel 79 \$	948 \$	
Tarif quotidien r�gulier 112 \$		1 344 \$
TOTAL	2 668 \$	4 934 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l' cole selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Tarif pour une reprise (si requis)

	Participant ¹	Non participant ²
Reprise - Examen seulement	112 \$	165 \$
Reprise - Formative et examen	352 \$	526 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	S.O.	
Tarif quotidien régulier 112 \$		S.O.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau* [PPU-010-40]
- *Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière* [PPU-010-45]
- *Activité d'intégration en gestion policière* [PPU-010-46]

Domaine(s)

- Enquête policière
- Gestion policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

CRI-010-20 - Enquête à la suite d'un incendie

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux enquêtes d'incendie et plus particulièrement sur la façon de planifier et d'effectuer ce type d'enquête de façon stratégique et dans le respect des lois ; d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'interpréter le rapport du technicien en scène d'incendie, de rédiger et exécuter différentes autorisations judiciaires en matière d'incendie et d'effectuer des entrevues d'enquête auprès de témoins, plaignant, victime et suspect spécifiques au domaine des incendies.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-010-11]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Ce cours s'adresse à des enquêteurs de tous les niveaux de service, effectuant régulièrement des enquêtes en matière d'incendie.

La formation est scindée en 2, une 1^{re} semaine qui consiste à outiller l'enquêteur afin qu'il puisse interpréter et s'approprier le rapport d'investigation d'une scène d'incendie et une 2^e semaine qui consiste à planifier, exécuter et divulguer son enquête.

Sur demande, un étudiant qui a réussi la formation *Investigation d'une scène d'incendie* [CRI-010-16] (anciennement *Technicien en scène d'incendie* [436-205-07]) pourrait être exempté de la 1^{re} semaine de formation. Pour ce faire, il devra réussir un examen afin de confirmer le maintien de ses connaissances en matière d'incendie. Cet examen sera administré un mois avant la formation.

Note : Tous les aspects abordés lors de cette formation sont spécifiques aux domaines des enquêtes en incendie.

Contenu

Semaine 1 : *Historique, cadre législatif et rôles des intervenants — Santé et sécurité sur une scène d'incendie — Science du feu — Mécanique du bâtiment — Combat d'incendie — Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie (patrons de carbonisation) — Initiation à l'électricité appliquée à l'incendie — Enquête d'une scène d'incendie avec décès*

Semaine 2 : *À partir d'une étude de cas en matière d'enquête incendie : Rédaction d'un plan d'enquête — Stratégies d'enquête — Aspects légaux et rédaction d'autorisations judiciaires — Loi d'accès à l'information — Entrevues d'enquêtes spécifiques aux incendies (témoin, plaignant, victime, suspect) — Psychologie de l'incendiaire — Rédaction d'un rapport d'enquête — Témoignage devant les tribunaux — Utilisation des nouvelles technologies*

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	2 281 \$	3 917 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$

TOTAL**3071 \$****5 037 \$**

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 juin 2021

**École nationale
de police**

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-21 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	126 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	13 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront de procéder aux enquêtes sur des crimes à caractère sexuel et sur des abus physiques et décès de jeunes enfants de façon efficace, professionnelle et en conformité avec les orientations gouvernementales.

Préalable(s)

- *Activité d'intégration en enquête policière [CRI-010-11]*

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Cette formation se déroule sur 18 jours et elle est divisée en 2 parties. Les 3 premières semaines portent sur les aspects théoriques des crimes à caractère sexuel, l'abus physique et le décès de jeunes enfants avec 24 participants en classe. La 4^e semaine est principalement axée sur la pratique des entrevues d'enfant et le groupe est divisé en 2 (2 groupes de 12).

Déroulement de la formation	Nombre de participants	Durée	
Semaine 1	24 participants	4 jours	12 (groupe A); 12 (groupe B)
Semaine 2	24 participants	4 jours	5 ^e journée (groupe A)
Semaine 3	24 participants	4 jours	5 ^e journée (groupe B)
Semaine 4	12 participants	5 jours	(groupe B)
Semaine 4 (autre semaine)	12 participants	5 jours	(groupe A)

*Les semaines 1-2 et 3-4 sont consécutives (avec une pause entre les 2 blocs).

Contenu

Connaissances juridiques (Les chartes, Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Code criminel et la jurisprudence, Loi sur la recherche des circonstances et causes de décès) — Les aspects médicaux des agressions sexuelles — Les aspects médicaux liés à la maltraitance des enfants — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Trousse médicolégale et medicosociale (LSJML) — Victimologie (dévoilement et dépistage des agressions sexuelles) — Les entrevues cognitives — Profil des agresseurs et stratégies d'enquête (le GECS, la banque de données génétiques, le registre des délinquants sexuels) — Stratégies d'entrevue de suspect relié à ce genre de crime — Stratégies d'enquête en matière d'abus et décès d'enfants (l'entente multisectorielle, le réseau des partenaires (BAVAC-CAVAC) — Techniques d'entrevue d'enfants selon le guide NICHHD

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	2 086 \$	3 895 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	1 422 \$	

	Tarif quotidien régulier 112 \$		2 016 \$
TOTAL		3 508 \$	5 911 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour
10 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

CRI-010-24 - Enquête sur les crimes économiques I



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	20 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer la compétence des enquêteurs à appliquer le processus d'enquête aux dossiers relatifs au crime économique. Le développement de la compétence se fait à partir d'activités de formation recréant les différentes étapes liées de deux dossiers d'enquête policière réels. De plus, des présentations et des rétroactions et des rétroactions d'experts viennent compléter la formation avec différentes thématiques.

Au terme de ce cours, l'enquêteur sera capable de recueillir et d'analyser les informations, de planifier et d'exécuter une enquête de nature économique, de divulguer la preuve et de procéder avec méthode.

Préalable(s)

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête (4698).

Particularité(s)

- Avoir des connaissances de base en informatique (Excel, Word Internet).
- L'étudiant devra apporter son ordinateur portable.

Contenu

Stratagèmes et signaux en matière de fraude — Outils de gestion de la preuve et classement des documents — Méthodes de paiement — Cryptomonnaie — Droit civil et criminel en matière de crimes économiques — Autorisations judiciaires — Perquisitions — Échange d'informations entre organismes — Différents partenaires — Équifax — JLR — Cyberenquête — Profils et stratégies d'entrevue — Expertise judiciaire d'écriture et de faux documents — Profilage de faux documents d'identité — Blanchiment d'argent — Biens infractionnels et produits de la criminalité — Pratiques comptables — Syndic du barreau et chambre des notaires du Québec — Centre anti-fraude du Canada — Interac — Banque du Canada — CANAFE — Nouvelles tendances — Entreprises de services monétaires et notions de base en corruption

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 912 \$	3 367 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	790 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 120 \$
TOTAL	2 702 \$	4 487 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2020. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

DRT-015-00 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	48 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à développer un ensemble de capacités, de ressources et de connaissances qui lui permettra d'appliquer différentes techniques d'enquête policière dans le respect des lois et des garanties constitutionnelles.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Le matériel pédagogique est accessible en partie dans l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Il est possible que des heures hors classe soient nécessaires afin de compléter la formation. L'ENPQ ne peut établir un nombre d'heures précis puisqu'il dépend de l'approche pédagogique choisie par le chargé de cours (nombre de travaux et d'exams, type de travaux, horaire détaillé du cours, etc.).

Contenu

Les objectifs et les principes généraux du droit pénal (la notion, les composantes, la qualification et la classification de l'infraction) — Les méthodes d'enquête permettant d'obtenir des informations incriminantes et les exigences constitutionnelles concernant la perquisition, la fouille, la saisie et l'inspection — Le mandat de perquisition (la définition, les différents types de mandat, la préparation d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition et son exécution) — L'application des règles juridiques entourant la saisie, la garde des pièces à conviction et la chaîne de possession — Les exigences légales entourant l'arrestation d'un suspect et la prise de la déclaration statutoire — Le témoignage de l'enquêteur devant la cour (préparation et témoignage) — Les conséquences juridiques d'une intervention policière non conforme aux lois et aux garanties constitutionnelles

Tarif par étudiant 2021-2022

Frais payables à l'UQTR pour le cours [DRT-015-00]

Frais de scolarité ¹	484,82 \$
TOTAL	484,82 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le bloc A ([DRT-015-00], [CRI-010-02])

	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation ⁴	954 \$	1 085 \$
Hébergement ⁵ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	1 027 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 456 \$
TOTAL	1 981 \$	2 541 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'université se réserve le droit de les modifier sans préavis.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁵ Veuillez noter que le cours [DRT-015-00] offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Information complémentaire

Toute autre tarification est disponible sur demande.

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

ETA-001-00 - Éléments d'éthique appliquée



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Identifier les éléments principaux des lexiques de base de l'éthique et initier aux outils conceptuels ou pratiques nécessaires aux décisions éthiques responsables en milieu professionnel.

Sur la base de situations problématiques en éthique, puisées dans l'expérience professionnelle ou personnelle des étudiants, nous dégageons des outils de la réflexion éthique, des méthodes d'analyse de situation et de prise de décision. Chaque personne est ensuite accompagnée dans la rédaction d'une analyse plus approfondie en vue d'une décision plus lucide et responsable sur un des cas qu'elle a apportés.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou à l'un des trois certificats : certificat en enquête policière (4698), certificat en gestion policière (4598) et certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599) ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Il est possible que des heures hors classe soient nécessaires afin de compléter la formation. L'ENPQ ne peut établir un nombre d'heures précis puisqu'il dépend de l'approche pédagogique choisie par le chargé de cours (nombre de travaux et d'examens, type de travaux, horaire détaillé du cours, etc.).

Uniquement pour le cours ETA-100 offert en formation en ligne avec deux jours de présence à l'ENPQ :

Il est à noter que l'étudiant ne peut pas suivre ce cours de façon individuelle et à son propre rythme comme c'est le cas pour d'autres formations à distance. Le cours [ETA-001-00] en ligne est divisé en plusieurs blocs. Le rythme auquel sont ouverts les différents blocs du cours est imposé, mais l'étudiant dispose du temps nécessaire pour faire les lectures, visionner les vidéos et effectuer les travaux à l'intérieur de chacun de ces blocs. Le travail en équipe à distance est également requis. Des outils collaboratifs sont disponibles sur la plateforme du cours. Ce cours s'adresse à des candidats qui ont une bonne connaissance informatique, notamment de l'environnement Microsoft et de sa suite Office.

Un accès Internet à haute vitesse est fortement recommandé. Un casque d'écoute avec micro et une caméra Web sont également recommandés.

Contenu

Outils de la réflexion éthique — Méthodes d'analyse de situation — Méthodes de prise de décision reliée à des problématiques d'éthique

Tarif par étudiant 2021-2022

Frais payables à l'UQTR pour le cours [ETA-001-00]

Frais de scolarité ¹	484,82 \$
TOTAL	484,82 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le bloc B ([GSP-260-0Z], [ETA-001-00])

	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation⁴	912 \$	1 043 \$
Hébergement⁵ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	1 106 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 568 \$
TOTAL	2 018 \$	2 611 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'université se réserve le droit de les modifier sans préavis.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁵ Veuillez noter que le cours [ETA-001-00] offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Les diplômés du PFIPG admis au programme de certificat en intervention policière sont admissibles au tarif d'hébergement participant pour ce cours.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]
- *Prise de décision en situation difficile* [ETA-001-01]
- *Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau* [PPU-010-40]
- *Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière* [PPU-010-45]
- *Activité d'intégration en gestion policière* [PPU-010-46]

Domaine(s)

- Enquête policière
- Gestion policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

GSP-260-0Z - Analyse criminologique : enquête policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer chez l'enquêteur des compétences qui lui permettront d'intégrer à son travail des pratiques et des méthodes issues de la criminologie qui permettent d'optimiser les investissements en efforts et les résultats.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Il est possible que des heures hors classe soient nécessaires afin de compléter la formation. L'ENPQ ne peut établir un nombre d'heures précis puisqu'il dépend de l'approche pédagogique choisie par le chargé de cours (nombre de travaux et d'examens, type de travaux, horaire détaillé du cours, etc.).

Contenu

Mise en contexte des tendances théoriques — Évaluation des possibilités et des limites de diverses méthodes d'analyse — Analyse des situations d'enquêtes criminelles — Évaluation des impacts des résultats sur les pratiques

Tarif par étudiant 2021-2022

Frais payables à l'UQTR pour le cours [GSP-260-0Z]

Frais de scolarité ¹	484,82 \$
TOTAL	484,82 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le bloc B ([GSP-260-0Z], [ETA-001-00])

	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation ⁴	912 \$	1 043 \$
Hébergement ⁵ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	1 106 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 568 \$
TOTAL	2 018 \$	2 611 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'université se réserve le droit de les modifier sans préavis.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2020. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁵ Veuillez noter que le cours [GSP-260-0Z] offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Les diplômés du PFIPG admis au programme de certificat en intervention policière sont admissibles au tarif d'hébergement participant pour ce cours.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Activité d'intégration en enquête policière* [CRI-010-11]

Domaine(s)

- Enquête policière

Dernière mise à jour

12 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

MAJ.PG - Mise à jour des compétences du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	30 h (sur 4 jours)
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe (travail préparatoire)	5 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À confirmer

Compétences ou objectifs

Axé essentiellement sur la dimension appliquée du patrouilleur, ce cours permet à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances et compétences relatives à la formation initiale en patrouille-gendarmerie. Reposant sur un modèle expérientiel de formation, le cours met tout en œuvre pour recréer les conditions et les activités habituelles d'un policier- patrouilleur. L'étudiant est donc amené à jouer un rôle actif dans le développement de ses compétences. Il mobilise et intègre l'ensemble des acquis en menant à bien des interventions. La mise à jour porte également sur les techniques relatives à l'emploi de la force, au tir de précision, à la conduite d'un véhicule de police ainsi que sur les connaissances légales.

Préalable(s)

- Être diplômé du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ENPQ.

Exigence (s)

- Avoir obtenu le diplôme du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ENPQ.
- Remplir les conditions prévues aux paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 115 de la *Loi sur la police*.
- Être titulaire d'un permis de conduire autorisant la conduite d'un véhicule d'urgence (permis de conduire 4A).

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'étudiant atteste de son aptitude à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a les motifs de croire que son état de santé et sa condition physique ne sont pas adéquates.

Contenu

Mise à jour pratique des habiletés d'intervention en matière de capacité de conduite affaiblie, de violence conjugale, d'itinérance, de règlements municipaux, d'interception de véhicules et de connaissances légales. Mise à jour des compétences techniques en tir, en conduite d'un véhicule de police et en l'emploi de la force.

Tarif par étudiant 2021-2022

	Non participant ¹
Frais de formation	1 059 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)	316 \$
TOTAL	1 375 \$

¹ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
12 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

PFI.PG - Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	15 semaines en internat
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	Approche expérientielle
Travaux obligatoires hors classe	Travaux faits en internat
Nombre de places	648 par année
Nombre de groupes prévus	9 groupes de 72 aspirants policiers par année

Compétences ou objectifs

Parmi les 11 compétences ciblées, 5 sont soumises à une évaluation certificative :

- Prendre en charge un événement (174,75 h)
- Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention (44,75 h)
- Intervenir physiquement auprès de personnes (68 h)
- Utiliser le pistolet en situation de tir défensif (39,5 h)
- Conduire un véhicule de police (38 h)

6 compétences inscrites au relevé de notes ne font pas l'objet d'une évaluation certificative :

- Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier répondant (16,5 h)
- Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif (8,5 h)
- Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier (16,5 h)
- S'engager dans sa formation et sa profession (49,5 h)
- Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre - code d'alerte 1 (19,5 h)
- Intervenir en intégrant un processus de prise de décision en emploi de la force (12 h)

Préalable(s)

Doit satisfaire aux conditions d'admission tel que détaillé dans la section Futur policier / Étapes d'admission / Étape 1 - Satisfaire aux conditions d'admission.

Particularité(s)

La formation se fait en internat et comprend des activités périscolaires obligatoires.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Les contenus reliés aux différentes compétences sont diffusés sur une durée d'environ 487,5 h sous la forme d'activités diverses :

- ateliers thématiques,
- plateaux de simulations,

- sorties policières sur le territoire de la Ville de Nicolet,
- etc.

permettant à l'aspirant policier d'appliquer, à partir d'une approche expérientielle, les connaissances acquises tant au niveau collégial qu'à l'École nationale de police du Québec.

Tarif par étudiant 2021-2022

Voir la page de tarification de la section Futur policier / Étapes d'admission / Frais 2019-2020 :
<http://www.enpq.qc.ca/futur-policier/etapes-dadmission/frais2019-2020.html>

Domaine(s)

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
15 juillet 2019



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

PPU-010-39 - Supervision de patrouille



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	96 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

* Les 96 heures sont réparties en 3 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe de patrouilleurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de planifier son travail et celui de l'équipe, de superviser les activités quotidiennes de patrouille, de superviser et de coacher les membres de l'équipe, de prendre en charge une opération policière et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose donc des mises en situation et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur – Leadership et connaissance de soi – Planification et organisation du travail : rassemblement/briefing opérationnel (plan d'opération) – Supervision des activités de patrouille – Gestion des relations interpersonnelles – Relations conflictuelles : habiletés de gestion – Habiletés de communication – Gestion d'opérations policières – Coaching de gestion – Entretiens de supervision – Discipline, déontologie et enquêtes indépendantes – Contrôle de la qualité des rapports – Aspects légaux et méthodologiques de la fonction

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 720 \$	3 590 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	948 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		1 344 \$
TOTAL	2 668 \$	4 934 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Tarif pour une reprise (si requis)

	Participant ¹	Non participant ²
Reprise - Examen seulement	112 \$	165 \$
Reprise - Formative et examen	352 \$	526 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	S.O.	
Tarif quotidien régulier 112 \$		S.O.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire**La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :**

- *Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau* [PPU-010-40]
- *Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière* [PPU-010-45]
- *Activité d'intégration en gestion policière* [PPU-010-46]

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

PPU-010-40 - Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	64 h*
Travaux en classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

*Les 64 heures sont réparties en 2 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à faire la transition entre la supervision et la fonction de cadre policier. Pour atteindre cet objectif, le cours vise à familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la gestion efficace d'une organisation policière. Il permettra également à l'étudiant d'intégrer cet ensemble aux connaissances, habiletés et compétences acquises antérieurement dans le programme afin de résoudre des situations d'intervention concrètes, représentatives du travail d'un cadre de premier niveau. Ce cours propose des mises en situation, des études de cas et des exposés interactifs à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leurs apprentissages.

Préalable(s)

- *Supervision de patrouille* [PPU-010-39] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-010-19]
- *Management des organisations* [ADM-010-10]
- *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE-010-12]
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-010-13]
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-001-00]

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Rôle, responsabilités et imputabilité du cadre policier — Habiletés de gestion et leadership — Crédibilité et visibilité — Pouvoir et influence : mobiliser des acteurs — Gestion des relations interpersonnelles et prévention des conflits : transiger avec les membres de l'équipe, les pairs et les supérieurs — Coaching de gestion et communication constructive — Approche stratégique des gens : l'importance de l'adaptabilité et des habiletés politiques — Plan d'opération (SMEAC) et commandement d'opérations policières — Relations avec les médias — Profilage social et racial, éthique, discipline et déontologie — Contrôle de la qualité et suivi des dossiers administratifs et opérationnels

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	555 \$	1 142 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	632 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		896 \$
TOTAL	1 187 \$	2 038 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- *Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière* [PPU-010-45]
- *Activité d'intégration en gestion policière* [PPU-010-46]

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

PPU-010-45 - Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	7
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

*Entre 40 h et 56 h de présence obligatoire en classe en fonction du nombre d'étudiants inscrits. La réalisation des activités de prise de contact, de collecte et d'analyse des données dans une organisation de sécurité publique ainsi que la rédaction des travaux de session liés à ces activités se font sur une période de huit mois. Durant ce temps, les étudiants pourront se prévaloir d'un coaching personnalisé avec leur formateur.

Compétences ou objectifs

Analyser une problématique managériale issue d'un corps de police — Proposer des solutions opérationnelles qui satisfont les contraintes internes et externes du corps de police — Défendre avec des arguments logiques les solutions proposées — Rédiger un rapport selon des normes prédéterminées — Présenter devant un auditoire sa problématique managériale, son analyse, ses solutions, ses recommandations et répondre aux questions de l'auditoire.

Préalable(s)

- *Supervision de patrouille* [PPU-010-39] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-010-19]
- *Management des organisations* [ADM-010-10]
- *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE-010-12]
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-010-13]
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-010-00]
- *Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau* [PPU-010-40]
- *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE-010-04]
- *Droit du travail* [DRT-010-03]
- *Activité d'intégration en gestion policière* [PPU-010-42]
- *Psychologie industrielle* [PSI-010-07]
- *Prise de décision en situation difficile* [ETA-001-01]
- *Comportement organisationnel : changement et intervention* [GPE-010-05]
- *Gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières* [PAF-010-09] ou *Analyse quantitative de problème de gestion* [PAF-010-10]
- *Administration d'une convention collective* [UNV-010-02]

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se divise en 4 blocs :

- Le bloc 1 est de 2 jours en classe pour l'accueil, la présentation du cours et la préparation aux aspects méthodologiques du cours.

- Le bloc 2 est d'une journée en classe pour la présentation au groupe de la problématique retenue aux fins d'analyse et de recommandations.
- Le bloc 3 est d'une à 2 journées en classe pour la présentation au groupe du rapport d'étape.
- Le bloc 4 est d'une à 2 journées en classe pour la présentation au groupe et aux invités du rapport final.

Contenu

Introduction à la méthodologie de la recherche — Atelier de travail au Carrefour de l'Information et du Savoir (CIS) à l'École nationale de police du Québec — Description d'un problème — Méthode de travail d'un consultant — Communication orale et techniques de présentation — Rédaction d'une fiche projet

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	718 \$	1 642 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	395 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		560 \$
TOTAL	1 113 \$	2 202 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification sur demande.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

09 juin 2021

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

PPU-010-46 - Activité d'intégration en gestion policière



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h* (blocs 1 et 3)
Travaux en classe	12 h
Travaux obligatoires hors classe	16 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	6

*La réalisation des activités d'observation dans une organisation de sécurité publique ainsi que la rédaction des travaux de session liés à ces activités se font entre les blocs 1 et 3.

Compétences ou objectifs

Approfondir le développement des compétences et des savoirs ainsi que consolider l'évolution professionnelle de l'étudiant. Développer des compétences opérationnelles complexes dans un ensemble de situations pouvant être vécues par un gestionnaire de ce niveau.

Préalable(s)

- *Supervision de patrouille* [PPU-010-39] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-010-19]
- *Management des organisations* [ADM-010-10]
- *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE-010-12]
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-010-13]
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-001-00]
- *Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau* [PPU-010-40]
- *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE-010-04]
- *Droit du travail* [DRT-010-03]

Exigence(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598).

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se divise en 3 blocs :

- Le bloc 1 est de 4 jours en classe (habituellement en mai).
- Le bloc 2 s'étale sur une durée de 4 mois (de mai à août) et est constitué :
 - de 2 jours d'activités d'observation dans une organisation de sécurité publique au Québec;
 - de travaux de session liés à ces activités. Ces travaux débutent dès que les activités d'observation sont complétées. Durant cette période, les étudiants pourront bénéficier d'un coaching personnalisé avec leur formateur.
- Le bloc 3 est de 3 jours en classe.

Contenu

Rôle, responsabilité et imputabilité du cadre policier - Dynamique de gestion en contexte policier : officier cadre - Connaissance de soi et plan d'action personnalisé : sécurité intérieure - Gestion des risques majeurs - Gérer dans la turbulence - Cadre de gestion des événements d'envergure - Organisation de la sécurité civile au Québec - Capacité organisationnelle : un exemple de

redéploiement - Leadership opérationnel - Forum sur la gestion d'événements d'envergure : GRC, SPVM, SQ, SPVQ - Aspects légaux, organisationnels, méthodologiques, éthiques, relationnels, clientèles-partenaires, intégration personnelle et professionnelle, stratégiques et politiques inhérents à la fonction

Tarif par étudiant 2021-2022

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	729 \$	1 638 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 79 \$	553 \$	
Tarif quotidien régulier 112 \$		784 \$
TOTAL	1 282 \$	2 422 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session d'automne 2020. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Information complémentaire

La réussite de ce cours est requise pour s'inscrire à :

- Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière [PPU-010-45]

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour

13 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022

[Accueil](#) [Nos formations](#) [Fiche](#)

Fiche

PPU-010-50 - Séminaire d'application spécialisé : Contexte et enjeux législatifs du travail policier



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À confirmer
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Le contenu du cours permet aux gestionnaires-policiers de maîtriser les spécificités liées au cadre législatif entourant le travail policier, notamment en analysant les éléments pertinents découlant de la Loi sur la police du Québec, du Commissaire à la déontologie policière et du Bureau des enquêtes indépendantes. Les règles disciplinaires internes spécifiques aux organisations policières sont également analysées pour la compréhension de leurs effets sur le travail policier.

De plus, ce cours permet aux gestionnaires-policiers de maîtriser les enjeux liés aux rapports de travail individuels et collectifs dans les organisations policières ainsi que les notions essentielles en matière de santé et de sécurité au travail appliquées au contexte policier et les enjeux liés à l'obligation d'accommodement d'un service de police envers ses employés.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Particularité(s)

Ce cours est offert tous les deux (2) ans.

Ce cours est optionnel au baccalauréat en sécurité publique, cheminement en gestion. Conçu et élaboré spécialement pour le contexte policier. Ce cours vient compléter l'offre universitaire en relations de travail.

Exceptionnellement, ce cours est aussi ouvert aux étudiants du baccalauréat en sécurité publique, cheminement en enquête, qui en font la demande.

Contenu

Rapports collectifs dans les organisations policières — Mesures disciplinaires — Déontologie policière — Dispositions particulières de la Loi sur la police — Décès ou blessures graves à la suite d'une intervention policière — Survol des autres législations en droit du travail

Tarif par étudiant 2021-2022

Frais payables à l'UQTR pour le cours [PPU-010-50]

Frais de scolarité ¹	484,82 \$
TOTAL	484,82 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'université se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2021. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s)

- Gestion policière

Dernière mise à jour
06 juillet 2021



© Gouvernement du Québec, 2022